

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



Mémoire de maîtrise

SUJET :

**Le statut de l'aîné chez les lébou
de Yoff**

Présenté par :

M^{lle} Adama TAMBEDOU

Sous la direction de :

M. Boubakar LY, Maître de conférence

ANNEE UNIVERSITAIRE 2003-2004

Année Universitaire 2003 - 2004

Je dédie ce travail

A mon père Ndongo Tamedou

A ma mère Dièye Kébé

Pour tous les efforts et sacrifices consentis

Pour avoir été là quand il le fallait

A ma marraine Adama Tamedou à HANN ainsi que tous ses enfants

A mes frères Pape , Vieux, Babakar et Moustapha

A mes sœurs Khady, Ndéye Marie et Fatou Bintou

A Ibrahima NDIAYE arraché à notre affection à la fleur de l'âge

MES REMERCIEMENTS TRÈS SINCÈRES A L'ENDROIT de

-M. Boubakar Ly, pour m'avoir fait l'honneur de diriger ce travail

-tous les professeurs du département de Sociologie

M.Saliou Ndiaye, Assesseur à la Faculté des Lettres

Mactar Guéye, Bamar Guèye de la DPS

Médoune Paye pour son aide et sa disponibilité à toute épreuve

M.ciss pour ses conseils

M..Ndiaga Guéye à OUAÏAM

M. le chef de quartier de OUAÏAM

M.Mass Cocky Diop et tous ses amis de la mosquée de Diecko à la

MEDINA

M.Mbaye Paye à FANN

M. Mamadou Ndoye, Sociologue à la direction de la famille

Ousmane Ndao, technicien en maintenance

Lamine Sy et ses collègues du Centre de Calcul Informatique

Ibrahima Samba pour sa collaboration lors des enquêtes

Ndèye Bakhaw Guèye, pour son aide

Fatou Dia Mar pour son amitié à toute épreuve

Ainsi que tous mes amis du Lycée Blaise

Ceux du département de Sociologie Maymouna Bâ, Fatou Ndiaye,

Rama Ndao, Thiaba Sembene, Astou Diouf

de l'Université de Dakar

Et de L'Eismv.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p1
--------------------	----

PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL ET

METHODOLOGIQUE	
----------------------	--

CHAPITRE I : CADRE GENERAL 6

I.1. Problématique	7
I.2 . Objectifs de l'étude	
I. 3. Hypothèses	8
I .4. Pertinence ou Justification du sujet	9
I.5. Définition des concepts.....	10
I.6. Modèle théorique d'analyse.....	15
1.7. Revue critique de la littérature	20

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

II. 1. Cadre et lieu d'étude.....	29
II. 2. Méthode et technique d'échantillonnage.....	30
II. 3. Echantillon.....	31
II. 4. Déroulement de l'enquête de l'enquête	32
II.5 . Difficultés rencontrées.....	33

DEUXIEME PARTIE :

DESCRIPTION DE L'OBJET D'ETUDE : LE STATUT DE L'AINE DANS LA FAMILLE ET LA SOCIETE LEBOU TRADITIONNELLE.....

CHAPITRE III : APERÇU HISTORIQUE SUR LES LEBOU

DU CAP- VERT

A) Origines.....	36
B) Traditions	39

CHAPITRE IV : LE VILLAGE TRADITIONNEL DE YOFF

A) Organisation socio- politique.....	45
B) Structure économique	47
C) Organisation religieuse et croyances traditionnelles	48

CHAPITRE V : LE STATUT DE L'AINE DANS LA VILLAGE

TRADITIONNEL DE YOFF.....

A) Le statut de l'aîné.....	50
B) Le statut d'aînée.....	53
C) Fonctions, Position et Rôles de L'aîné	55
a).Position et fonctions	p56
b).Rôles traditionnels de l'aîné	59
✓ Rôle social	59
✓ Rôle économique	61

TROISIEME PARTIE :**LE STATUT DE L'Aîné DANS LA FAMILLE ET LA SOCIETE****LEBOU ACTUELLE : PRESENTATION, ANALYSE ET****INTERPRETATION DES DONNEES DE L'ENQUETE.....****CHAPITRE VI : PRESENTATION ACTUELLE DU VILLAGE DE YOFF**

A) Démographie et Urbanisation	68
a) Démographie	68
b) Urbanisation	69
B) La Scolarisation	71
C) Le changement du mode de production.....	73
a) Etat actuel des activités de production traditionnelles(la pêche et l'agriculture)	74
b) Le passage de l'économie de subsistance à l'économie monétaire	75

CHAPITRE VII: LE STATUT ACTUEL DE L'AINE A YOFF.....

A) Changement de sens et de signification.....	76
B) Complexité des rôles et prééminence du rôle économique	78
a) Complexité des rôles	78
b) Prééminence du rôle économique	80
C) Passage du système de statut inné à celui de statut acquis	82

CHAPITRE VIII : DIMENSION INDIVIDUELLE DU STATUT D'AINE....

A) Prise de rôle et conflits	84
a) La prise de rôle	84
b) Les conflits de rôle	87
B) Typologie des aînés.....	88
 CONCLUSION	93
 BIBLIOGRAPHIE.....	96
 ANNEXES.....	101

« Liés par la charte de leur dessein ou de leur mission traditionnelle ,respectant les normes propres à leur association, agissant par l'intermédiaire de l'appareil matériel qu'ils manipulent, les êtres humains oeuvrent de concert et par là trouvent à satisfaire leurs besoins tout en produisant un effet sur leur environnement »

Malinowski.¹

INTRODUCTION

¹ Une théorie scientifique de la culture, Paris, Maspéro,1968.

Les sociétés africaines, depuis la colonisation ont subi de profondes modifications. Les différentes cultures se sont enrichies de nouvelles valeurs au détriment de celles authentiques qui faisaient leur spécificité et leur originalité. Ces bouleversements sociaux se manifestent par une évolution des rapports sociaux au niveau des structures sociales et familiales de ces sociétés. Notre étude s'inscrit dans cette dynamique d'évolution mais dans un cadre restreint, la société lébou et plus particulièrement celle de Yoff.

Les lébou constituent un groupe ethnique avec une forte valeur identitaire et qui se distingue par son ancrage à ses valeurs et à sa tradition.

Le village de Yoff, cadre de notre étude, est connu pour son organisation sociale politique et économique qui est demeurée traditionnelle pendant une longue période. Il faudra attendre la pénétration islamique puis celle coloniale pour voir ce modèle d'organisation traditionnelle évoluer.

La règle sociale fondamentale, le principe directeur de toute vie sociale, politique et même économique dans la société lébou traditionnelle était « *rak to'op mak* »² (les cadets suivent leurs aînés). Ainsi dans la famille lébou traditionnelle de Yoff, le principe de primogéniture fonctionnait comme un élément déterminant.

C'est ainsi qu'on pouvait noter une double division de la société : en fonction de l'âge :

- Une division d'abord verticale qui consiste en une distinction entre aînés et cadets.
 - Une division horizontale qui répartit les individus dans des groupes d'âge appelés « *mês* ».

Dans cette étude nous nous intéressons à cette division verticale au niveau de la société globale et de la cellule familiale lébou de Yoff.

² Ndoye (M) Le passage de l'économie agricole à l'économie de pêche, les changements sociaux à Ndayane dans la petite côte, mémoire de maîtrise, section Sociologie, 1997,120p

La famille lébou, cellule de base de l'organisation sociale va connaître de profonds bouleversements à l'image de la société globale. Ces changements apparaissent sous la forme d'une modification des liens sociaux et des rapports de parenté et une remise en cause des règles et principes hiérarchiques établis en fonction de cette division verticale. Sur le plan économique on assiste au passage d'une économie de subsistance à une économie monétaire et au niveau de l'organisation politique c'est la remise en cause de l'autorité traditionnelle jusque la détenue par les aînés et anciens de la collectivité.

Cette étude sur le statut de l'aîné révèle l'ampleur des changements sociaux intervenus dans la milieu lébou de Yoff. Analyser cette évolution sociale à travers l'évolution du système de statut et position sociaux, c'est révéler l'aspect dynamique du système de statuts sociaux. Il (ce système) s'inscrit dans une dynamique structurale celle familiale et sociale. Leur évolution témoigne de l'état de déséquilibre et d'instabilité de la structure.

La famille lébou apparaît comme une entité dynamique avec en son sein des forces interagissantes, ce qui nécessite un ajustement permanent. L'attribution des statuts et positions sociaux en en mot le mécanisme de différenciation des individus a pour finalité d'assurer cet équilibre. La fonction traditionnelle de l'aîné et des aînés est d'orienter cette dynamique interne dans le sens du maintien et non de la désintégration de la structure.

Dans le contexte social et familial de la société lébou actuelle, caractérisé par l'évolution des modèles sociaux, assurer cette fonction d'intégration est devenu plus complexe. Par cette remise en question de l'autorité des aînés c'est la structure sociale et familiale lébou, qui est ainsi menacée dans son équilibre, sa stabilité et son maintien.

Il s'agit donc dans cette présente étude de montrer comment se présente actuellement le statut de l'aîné dans la famille et la société lébou de Yoff, en tenant compte de ses traits spécifiques et aussi de l'aspect dynamique des structures sociales.

Nous allons essayer de voir dans un premier temps la situation de l'aîné dans le village traditionnel de Yoff pour en venir ensuite à sa situation actuelle en mettant à jour les changements sociaux intervenus à Yoff. Nous ne terminerons pas cette étude sans aborder la dimension individuelle du statut d'aîné dont l'importance croissante est significative du changement social en cours dans le village de Yoff.

PREMIERE PARTIE :
CADRE GENERAL ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : CADRE GENERAL

I. 1. PROBLEMATIQUE

La société africaine de par sa diversité culturelle a toujours été un terrain propice à toute recherche qui a voulu saisir l'homme dans une de ses dimensions essentielles, la dimension culturelle. Les études anthropologiques ont ainsi permis d'aller à la rencontre de cet « homme total » qui avec ses interactions avec son environnement physique et son univers social, parvient à réaliser sa nature humaine, c'est à dire d'être social.

Une des caractéristiques propres aux sociétés africaines, est le respect qu'elles accordent au critère d'âge. En effet même s'il faut reconnaître avec Lowie que « *le recours au critère d'âge revêt un caractère universel* », ³ il faut noter la place particulière qui lui est accordée dans les sociétés africaines.

Dans les sociétés négro-africaines, une grande place a toujours été accordée au critère d'âge. C'est en fonction de l'âge qu'étaient définis les positions statutaires, les rôles en un mot toute l'organisation sociale.

C'est ainsi qu'on distingue au sein de ces sociétés deux divisions fonctionnelles établies selon la variable âge. Ces divisions sont dites fonctionnelles parce qu'elles répondent au besoin d'intégration de ses membres. Toute société doit se maintenir en perpétuant ses modèles culturels.

³Lowie, in Balandier, Anthro-pologiques, Paris, Puf, 1974

Il existe une division dite horizontale : elle est marquée par l'existence de classes d'âge ; elles sont appelées « *mês* » chez les lébou. Chaque « *mês* » regroupe des individus d'âge égal ou différent d'au maximum quatre ans. Elles existent aussi d'après **Maquet**⁴ chez les Dogons, les Masaï, les Zulus, les Longarim de la province Equatoria du soudan. Leur présence est aussi notée chez les bambaras et les Malinkés⁵ et aussi chez les Nuer du Soudan étudiés par **Evans Pritchard**. C'est dire qu'elles sont présentes dans les différentes « civilisations » composant celle négro africaine. Cette division horizontale permet à chacun de se situer : « *c'est par référence aux classes d'âge que tout homme nuer est structurellement défini par rapport à tout autre.* »⁶.

Les groupes d'âge sont régis par la camaraderie forgée par le passage aux épreuves de l'initiation. Ayant subis ensemble ces épreuves, ils sont liés pour la vie, se doivent respect mutuel, entraide et solidarité.

La deuxième forme de division est celle verticale. Elle coexiste dans les sociétés négro africaines avec la division horizontale. Elle consiste en la division de la société entre aînés et cadets. C'est le principe de primogéniture qui accorde à l'aîné priorité sur le cadet. Cette division est présente aussi au niveau de la cellule familiale. Elle a pour fonction d'assurer la continuité des modèles car : « *l'éducation qui vient des aînés promeut l'image idéale que chaque milieu véhicule de lui-même* ».⁷

Au sein de la famille traditionnelle lébou, cette division verticale apparaît comme le principe directeur de toute activité. Mais cette règle qui établit le principe de primogéniture et qui consacre le privilège de l'âge est de plus en plus remis en question.

⁴ Maquet (J), Les civilisations noires, Paris, Horizons de France, 1962, première édition

⁵ Doumbia (T), Groupes d'âge et Education chez les Malinké Paris, Harmattan, 2001

⁶ Pritchard (E), Les Nuer in Maquet, Les civilisations noires, op cit.

⁷ Doumbia (T), ibid.

C'est dans ce contexte d'évolution sociale que nous comptons aborder la question du statut de l'aîné dans la famille lébou de yoff. Ce statut de l'aîné apparaît comme la matérialisation du principe de primogéniture. Par ce principe, la société traditionnelle lébou de Yoff parvenait à assurer l'intégration de ses membres par le mécanisme de la différenciation des individus de par leurs statuts, rôles et positions sociaux.

La désintégration du tissu social lébou se traduit par la remise en cause des règles de conduites traditionnelles. Les aînés, ceux qui devaient assurer le maintien des valeurs, n'ont plus les moyens d'assurer leur fonction sociale. La société lébou connaît ainsi une modification profonde de sa structure et les aînés ne sont plus en mesure d'intervenir efficacement. Ces propos de Robert Merton illustrent parfaitement la situation qui prévaut dans la communauté lébou de Yoff « *la société propose des objectifs mais ne donne pas les moyens de l'atteindre* »⁸ le statut de l'aîné se révèle caduque et plus symbolique qu'effectif.

I. 2. OJECTIFS DE L'ETUDE

La société lébou traditionnelle à travers la division verticale entre aînés et cadets parvenait à assurer l'intégration de ses membres en fixant à chacun une position sociale et des rôles définis. L'objectif principal de notre étude est de montrer comment l'évolution de la structure sociale en remettant en cause ce principe de primogéniture vient modifier les rapports entre aînés et cadets et bouleverser le mécanisme traditionnel d'intégration sociale qui était jusque là basé sur le principe de la différenciation des individus en fonction du critère d'âge.

⁸ Fisher (G.N), Les Concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, Dunod, 1996, deuxième édition.

Nos objectifs spécifiques sont les suivants :

- Définir les liens sociaux, les rapports et les attitudes réciproques des différents membres en particulier les rapports entre aînés et cadets au sein de la structure familiale.
- Prendre en compte l'aspect dynamique de la structure pour montrer les changements intervenus dans les liens sociaux et le statut de l'aîné.
- Montrer comment l'évolution de la structure sociale lébou de Yoff entraîne une complexification des rôles sociaux qui peut générer au niveau individuel un état de tension qui nécessite de la part de l'aîné une adaptation permanente

I.3 HYPOTHESES

Hypothèse principale

- ❖ La famille et la société lébou traditionnelles étaient structurées autour de l'âge .L'aîné occupait dans la famille le rôle de second père ou de mère de substitut.

La société avait érigé un cadre de référence avec des modèles définis tout un dispositif social qui permettait à l'aîné de prendre conscience de sa position dans la structure sociale et de pouvoir l'assumer. La continuité intergénérationnelle nécessaire au maintien de la société était ainsi assurée

Aujourd'hui la famille lébou de Yoff a subi plusieurs modifications. La structure sociale ainsi bouleversée, ce sont les rapports sociaux qui sont modifiés et le statut de l'aîné redéfini . Les cadres de référence ne sont plus bien définis, l'aîné ne peut plus assumer pleinement sa fonction sociale. Dans ce nouveau contexte son statut se révèle plus symbolique qu'effectif.

Hypothèses spécifiques

- ❖ Les facteurs déterminants de ces changements sociaux intervenus dans le milieu lébou de Yoff sont l'urbanisation, la scolarisation, et l'introduction d'une économie monétaire.
- ❖ L'évolution de la structure sociale se traduit par une modification des rapports et liens sociaux. Le statut de l'aîné revêt une autre dimension avec une complexification de ses rôles et fonctions. En l'absence de cadres de références avec des règles bien définies s'installe une phase d'anomie sociale qui se traduit au niveau individuel par un état de tension qui peut bouleverser l'équilibre mental et psychologique de l'aîné.

1.4. PERTINENCE ET JUSTIFICATION DU SUJET

Le village lébou de Yoff est connu pour son organisation sociale traditionnelle. Il est demeuré pendant une longue période clos et très ancré dans ses valeurs et coutumes ; celles qui fondent le particularisme lébou : le respect du principe de primogéniture et la prépondérance de la lignée maternelle et des femmes.

Mais du fait de facteurs exogènes introduits par l'islam et la colonisation, le modèle d'organisation traditionnel va connaître de profonds bouleversements. La structure sociale et familiale et sociale de la communauté lébou de Yoff va ainsi changer de configuration.

Dans ce contexte de désagrégation sociale, les statuts et positions sociaux vont être redéfinis. c'est ainsi que nous avons jugé utile d'étudier l'évolution du statut de l'aîné au sein de la famille et de la société lébou.

Le choix de ce sujet se justifie dans la mesure où le statut de l'aîné apparaît comme la matérialisation du principe de primogéniture, base de l'organisation sociale traditionnelle et qui a été fortement ébranlé par les bouleversements sociaux.

Etudier l'évolution du statut de l'aîné c'est donc évaluer l'ampleur des modifications et changements intervenus dans la structure sociale lébou de Yoff. D'un autre côté, c'est rendre compte de la rupture des liens sociaux traditionnels pour pouvoir ensuite analyser les nouveaux rapports sociaux et de parenté.

En parallèle à cette dimension sociale, le statut de l'aîné revêt aussi une dimension psychologique. Il ne faut pas perdre de vue que tout statut n'a de sens et de valeur que par l'exercice efficiente des différents rôles qui lui sont assortis. Le champ social étant constitué d'interactions entre individus et entre groupes, assurer une fonction sociale c'est s'insérer efficacement dans cette dynamique de complémentarité des rôles. Dans ce contexte, dissonances cognitives et conflits de rôles sont des réalités auxquelles peuvent être confrontées les différents acteurs, et l'aîné y est plus exposé du fait de la multiplicité des rôles qui lui sont assignés.

La notion de statut se situe au confluent de trois disciplines, la sociologie, l'anthropologie et la psychologie sociale. Dans ces différents domaines des sciences sociales plusieurs théories ont été élaborées pour étudier les mécanismes d'attribution, de maintien et d'évolution des statuts sociaux en fonction des sociétés et cultures données.

Notre thème d'étude peut être ainsi vu sous une perspective de complémentarité entre les apports théoriques de la sociologie, de l'anthropologie et de la psychologie.

I. .5. DEFINITION DES CONCEPTS

Il s'agit de préciser le sens que nous entendons donner aux différents concepts employés tout au long de cette étude.

- La notion de statut

Nous concevons la notion de statut au sens où l'a défini Max Weber. Il est ainsi saisi sous un double sens.

- « *Le statut exprime la position et la fonction de l'individu dans un agencement particulier.*
- *le statut délimite l'ensemble des droits et devoirs, des avantages et des obligations inhérents à une situation déterminée au sein de la société globale ou des régions de ce dernier »*⁹

La notion de statut implique donc une position sociale ainsi que les rôles, fonctions droits et devoirs qui lui sont assortis. Elle implique aussi l'existence d'une hiérarchie sociale. Le statut désigne en un sens large « *l'ensemble des relations égalitaires (horizontales) et hiérarchiques (verticales) qu'un individu entretient avec les autres membres de son groupe* ». ¹⁰

⁹ Boudon (R) et Bourricaud (F), Dictionnaire critique de Sociologie, Paris, Puf, 1986 ,deuxième édition.

¹⁰ ibid

Les statuts ne sont pas attribués aux individus de manière fortuite mais dépendent des types de sociétés et de culture.

Selon Ralph Linton et Talcott Parsons¹¹, il existe deux façons d'attribuer un statut :

- soit selon des critères naturels et objectifs comme l'âge et le sexe. C'est ce que Parsons nomme un système d'« ascribed status » ou statut assigné.

- ou selon le mérite soit intellectuel ou moral ce qui est défini comme un système d'« acquired status » ou statut acquis.

Le premier système est caractéristique des sociétés dites égalitaires, ce qui est le cas de la société lébou traditionnelle. L'essentiel du pouvoir sera détenu par les anciens.

Mais on peut voir que le système des statuts est très instable et peut évoluer avec la société. Le passage d'un système d'« ascribed status » à un système d'« acquired status » est un des signes d'évolution sociale qui marque le passage de la société traditionnelle à la société moderne.

- Le concept d'aîné

On ne peut expliquer la notion d'aîné sans recourir au préalable à la notion d'âge.

L'âge peut être défini sous deux angles :

- Sous un angle biologique, l'âge désigne la période écoulée depuis la naissance de quelqu'un.

- Au niveau social, l'âge désigne les limites définies par les membres d'une société pour délimiter des périodes au cours desquelles il est légitime d'exercer telle ou telle activité.

¹¹ ibid

L'âge constitue un critère de différenciation sociale des individus.

Nous pouvons ainsi voir que la notion d'aîné est corollaire à celle d'âge. L'aîné désigne celui qui est plus âgé que vous. Cela implique un ensemble d'attitudes qui doivent caractériser les rapports entre un aîné et celui ou ceux qui sont ses cadets c'est à dire plus jeunes que lui au plan biologique.

L'âge revêt aussi une dimension sociale. Dans toute société il existe à coté de la différence biologique les différences sociales entre individus. L'aîné au niveau social désigne le devancier et par conséquent on doit recevoir de lui ou « hériter » tout ce qui est capital technique, spirituel.

- Le principe de primogéniture

C'est un principe qui établit de droit l'autorité de l'aîné sur les cadets. Il est aussi appelé principe de séniorité. Ce principe établit une sorte de déterminisme de l'âge, le cadet est comme « condamné » par son âge à « subir » l'autorité des aînés. La société lébou est régie par ce principe.

Ce concept englobe un sens très large. L'aîné désigne celui qui dans le rang des naissances vient avant vous au niveau de la famille biologique. Il désigne aussi tous ceux qui sont de la même génération que cet aîné et tous ceux qui dans le groupe sociale sont plus âgés que vous. On doit adopter à leur égard les mêmes comportements que ceux adoptés envers son aîné biologique. C'est une attitude faite de respect et aucune dérogation à cette règle n'était tolérée dans la société lébou traditionnelle de Yoff ; les positions et statuts sociaux sont établis en fonction de ce principe de primogéniture.

Cela est aussi valable dans la société sénégalaise dans son ensemble. C'est pour illustrer ce principe que chez les **Tukuleur**, autre groupe ethnique du Sénégal, le prénom donné à un enfant désigne son rang de naissance.

Ce principe de différenciation des individus selon l'âge existe aussi chez les **Bassari** du Sénégal Oriental. L'un des traits du particularisme Bassari réside dans la façon dont les prénoms sont choisis. Le premier enfant s'appelle *Thiara*, le deuxième *Taana*, le troisième *Kaali*... Pour ce qui est des enfants de sexe féminin les noms suivent selon l'ordre des naissances : *Ethira*, *Ingana*, *Pena*...

Chez les **wolof** aussi le respect du principe de primogéniture et du droit d'aînesse est une réalité « *taawup baay, baay la fu baay nekkul* »¹² pour dire que là où le père n'est pas, c'est le fils aîné qui devient le père.

Dans son ouvrage sur la société Wolof **Abdoulaye B DIOP** aborde dans le même sens. Il souligne la place prépondérante qu'occupent les aînés dans la société wolof traditionnelle. Cela se traduit par une hiérarchie des statuts qui implique une attribution des rôles et fonctions différentes.

Cela illustre l'importance que les sociétés traditionnelles africaines et celle sénégalaise en particulier accordent au principe de primogéniture. Il permet de différencier les individus et de fixer les positions et fonctions et cela selon un critère immuable et reconnu par tous ; l'âge biologique qui détermine l'âge sociale.

¹² Sylla (A), la philosophie morale des wolof , Université de Dakar, IFAN, 1994.

- Société traditionnelle

Nous avons employé tout au long de cette étude le concept de société traditionnelle pour l'opposer à celui de société moderne. Cette opposition société traditionnelle/société moderne n'est pas d'origine récente. Elle a constituée l'une des questions classiques de la Sociologie et de l'Ethnologie. Spencer Comte, Durkheim, pour ne citer que ceux là, se sont penchés sur cette question. Ils ont établis leur typologie sur des critères d'ordre social, politique, économique. Nous nous appuierons sur la présentation qu'a fait Guy Rocher de ces différents auteurs.

Une société traditionnelle est caractérisée sur le plan de l'organisation sociale par le communautarisme et une conscience collective forte pour parler comme Durkheim.

Cette organisation sociale repose sur la parenté. La parenté peut être définie comme *« un réseau d'interdépendance et d'entraide. Elle constitue la squelette de l'organisation, toute la vie collective de la communauté s'organise autour d'elle »*¹³ Cette constatation est valable pour la société lébou traditionnelle.

Sur le plan économique, les sociétés traditionnelles sont caractérisées par une économie simple, des techniques archaïques dans les activités de production. Il s'agit d'une économie dite de subsistance avec une faible productivité. La société lébou traditionnelle est une société d' autsubsistance.

L'organisation politique des sociétés traditionnelles est simple à l'image de celle sociale et économique. Il s'agit souvent de société sans état ou avec une autorité centrale très diffuse.

¹³ Rocher (G), L'organisation sociale, Montréal, Editions HMH, 1968-1969, Seuil, coll. « Points Essais » n°13,14,15

Par contre, dans la société lébou traditionnelle de Yoff, l'organisation politique constitue un modèle cohérent.. L'appareil politique des lébou a toujours été bien structuré avec les fonctions traditionnellement définies de *Djaraf*, *Saltigué* et de *Ndèye ji reew...*

- Société actuelle ou moderne

Nous allons comme nous l'avons fait pour la société traditionnelle appréhender ce concept sous trois dimensions.

Sur le plan de l'organisation sociale, la société moderne est caractérisée par sa complexité et l'existence d'une multiplicité de rôles à la place du nombre limité de rôles que devait assumer l'individu.

Sur le plan économique, elle est axée sur la production ou plutôt la recherche des moyens de production qui s'explique par une élévation constante des besoins de consommation.

Sur le plan politique, c'est l'émergence d'un appareil politique souvent complexe et qui tend de plus en plus à se dissocier de l'organisation sociale. Le social et le politique ne sont plus aussi imbriqués qu'ils l'étaient dans la société traditionnelle.

I. 6. MODELE THEORIQUE

Dans cette étude nous allons utiliser comme modèle théorique le structuro fonctionnalisme avec **Radcliffe - Brown**, **Meyer Fortes** et **Evans Pritchard**. Nous allons concevoir la famille lébou comme une structure sociale.

Dans Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique,¹⁴ Radcliffe - Brown et **Daryll Forde** définissent les systèmes familiaux comme : « *un ensemble de dispositions permettant à plusieurs personnes de vivre ensemble et de coopérer selon des règles de vie sociale.* »¹⁵ La structure familiale lébou, à l'image de celle définie par Radcliffe- Brown, se définit par des relations sociales entre individus ou entre groupes (cas de la famille lébou élargie). Ces relations reposent sur le principe de la différenciation des individus de par leur rôles ou classes sociales Dans la famille lébou, le principe de primogéniture permet la différenciation des individus de par leurs rôles et position sociale. Au sein de cette structure, le statut de l'aîné assigne comme fonction à ce dernier d'assurer la maintien et l'équilibre du système.

Etudier le statut de l'aîné dans la structure familiale lébou, c'est donc étudier « *comment le système unit les individus par les convergences d'intérêt et les sentiments et comment il contrôle et limite les conflits* »¹⁶ pour reprendre **Radcliffe - Brown**.

L'institution du principe de primogéniture apparaît comme un moyen pour la société lébou d'intégrer ses membres dans le système social et d'assurer la continuité des modèles culturels.

Cette structure, bien qu'ayant de solides assises du fait de sa durée n'en est pas moins instable. La structure familiale lébou est une entité très dynamique elle rejoint davantage la conception de la structure telle qu'élaborée par **Meyer Fortes** et **Evans Pritchard**.

¹⁴ Radcliffe -Brown (A.R),et Forde (D), Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique, ,traduction de Marcel Griaule, Paris, puf, 1953, ed. orig1952.

¹⁴ ibid

¹⁶ ibid

Nous allons donc nous placer dans une perspective moins absolutiste de la structure comme l'ont fait ces disciples de **Radcliffe - Brown**.

Dans Introduction à l'ethnologie, **Jacques Lombard** a présenté les conceptions de ces deux auteurs sur la notion de structure. Pour **Meyer Fortes** et **Evans Pritchard**, la structure est une entité dynamique pouvant subir des modifications sous l'impact du facteur temps.

La famille lébou apparaît comme une structure où se nouent des relations entre individus. Ces relations sont marquées par la différenciation en fonction du critère d'âge. Elle répond donc à la définition de **Radcliffe - Brown**. Mais cette structure n'est pas une entité permanente ; elle subit l'impact du temps et est confrontée de l'intérieur à de perpétuels tensions et conflits qui nécessitent un ajustement permanent. En effet la structure de la famille lébou, en plus d'être sensible au facteur temps est aussi très instable .et dynamique.

Il faut donc intégrer dans notre conception de la structure familiale lébou cet aspect dynamique. Comme la souligné **Meyer Fortes**, il existe au sein de toute structure des forces inter agissantes ,ce qui peut entraîner des tensions voire des conflits. Notre structure est donc « *beaucoup plus dynamique et moins stable que ne le pensait Radcliffe - Brown.* »¹⁷

L'aîné apparaît dans cette structure comme l'élément qui doit orienter les forces interagissantes dans le sens du maintien et non de la désintégration de la structure. C'est conscient de ce nécessaire équilibre qui doit exister dans toute structure que **Radcliffe - Brown** soulignait que :

¹⁷ in Lombard (J), Introduction à l'ethnologie, Paris, Armand Colin, 1998, deuxième édition,p125

« Pour qu'un système de parenté existe et continue à exister ,il faut qu'il fonctionne avec une certaine efficacité. Il doit intégrer les membres dans un réseau de relations à l'intérieur duquel, ils peuvent coopérer sans conflit trop sérieux. »¹⁸

Cet équilibre ne peut en fait exister que si au sein de cette structure chacun sait ce qu'on attend de lui ; d'où la nécessité de bien définir les différents rôles et statuts sociaux. C'est cela même qui fonde un système de parenté.

Concevoir la famille lébou comme une structure sociale nous permet d'insérer les rapports sociaux et de parenté comme ceux entre aînés et cadets au sein d'une entité cohérente.

Le statut de l'aîné peut apparaître comme un principe fonctionnel qui trouve sa place dans cette structure. La fonction sociale de l'aîné consiste à assurer le maintien de l'équilibre au sein de l'unité familiale comme dans l'entité sociale. On peut ainsi voir que l'institution du principe de primogéniture répond à un besoin social essentiel celui d'assurer l'intégration des membres afin d'assurer la stabilité de la structure. La société lébou a trouvé comme moyen de répondre à ce besoin par le mécanisme de la différenciation des individus en fonction du critère d'âge. Ainsi chaque membre trouve au sein de la société une position et des rôles définis. Il peut participer de manière efficiente à la vie sociale tout en contribuant au maintien de l'équilibre et de la stabilité sociale.

¹⁸ Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique, op cit p 21.

Mais à coté de cet équilibre apparent de la structure il ne faut pas perdre de vue qu'elle n'en est pas moins une entité dynamique. Nous avons jugé nécessaire de prendre en compte cette dimension en suivant l'exemple de **Fortes Meyer** et **Evans Pritchard**¹⁹, tous deux disciples de **Radcliffe – Brown**.

En effet l'évolution de société lébou sous l'impact de la pénétration islamique et puis celle coloniale a montré que sa structure sociale a été profondément modifiée par ces facteurs externes.

A coté de ces facteurs liés à l'histoire du peuplement lébou et sénégalais en général, on peut noter des facteurs spécifiques au village de Yoff et qui ont la particularité d'être inhérents à la dynamique sociale. Parmi ces facteurs on peut citer l'urbanisation galopante en cours à Yoff consécutive à l'explosion démographique de la ville de Dakar, la scolarisation et le changement du mode de production qui est passé d'un modèle d'auto subsistance à un modèle monétaire avec le recul des activités traditionnelles de production comme la pêche et l'agriculture.

Ainsi il faut prendre en compte cet aspect dynamique de la structure, dynamisme qui nécessite de perpétuels ajustements et l'une des fonctions essentielles de l'aîné à Yoff est de contribuer efficacement et de manière effective à assurer le maintien et la stabilité sociale.

Nous allons donc nous placer dans cette perspective de conciliation et de complémentarité entre les conceptions de **Radcliffe - Brown** et celle de **Fortes Meyer** et **Evans Pritchard** pour aborder la question sur le statut de l'aîné dans la famille et la société lébou de Yoff.

¹⁹Pritchard (E) et Fortes Meyer, Systèmes politiques africains In Lombard, Introduction à l'ethnologie, op cit p 22.

I. 7. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

Les différents ouvrages consultés nous ont permis de confronter plusieurs approches relatives à la notion d'aîné et la place accordée au critère d'âge dans les sociétés négro-africaines, sénégalaises puis lébou en particulier.

Avec **Daryll Forde** Dans Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique²⁰, puis dans Structure et fonction dans la société primitive²¹, Radcliffe - Brown a proposé une approche structuraliste sur la question des critères de différenciation des individus selon l'âge. En effet pour ces deux auteurs, les rapports entre aînés et cadets obéissent à des principes structuraux

Ces principes veulent que chaque individu ait une position déterminée dans la structure. Cette différenciation permet à chacun d'occuper une position déterminée et de connaître les comportements attendus selon les positions et statuts sociaux. Cela permet en plus aux membres d'être socialement bien intégrés.

Cette position structuraliste est aussi celle de **Van Eetvelde**. Dans L'homme et sa vision du monde dans la société négro africaine ; il conçoit le système de parenté comme fonctionnant à l'image d'une structure : « *personne n'est indépendant, chacun connaît son rang...* »²²

Les théories développées dans ces ouvrages nous permettent d'insérer les rapports sociaux au sein d'une entité cohérente, une structure sociale :

²⁰ Op cit p22, 24.

²¹ Radcliffe -Brown (A R), Structure et fonction dans la société primitive, Paris, éd de Minuit, 1968 ; éd orig. 1952

²² op cit,p 4,9.

« La structure de Radcliffe – Brown correspond à un modèle conceptuel dont la fonction est la description. Dire d’une université qu’elle a une structure, c’est le présenter comme un ensemble de positions , de rôles, de groupes stratifiés liés les uns aux autres suivant des rapports fonctionnels »²³.

Ces propos de **Guy Rocher** résument la pertinence du modèle structuraliste de Radcliffe -Brown. L’analyse de la famille lébou, insérée dans ce contexte peut nous permettre de la présenter comme une structure et le statut de l’aîné une des positions centrales au sein de l’ensemble, celle qui doit contribuer le plus à son maintien.

Mais malgré son caractère opératoire, le modèle de **Radcliffe – Brown** présente quelques défaillances. On pourra lui reprocher à la suite de ses disciples Fortes et Prichard, son caractère statique. Radcliffe - Brown présente en effet la structure comme ayant *« une certaine permanence dans l’espace et le temps. »²⁴*. Le bouleversement de la structure lébou traditionnelle nous révèle l’aspect dynamique de la structure sociale. L’évolution du statut de l’aîné est une des signes de cette évolution.

On pourra ainsi reprocher à **Radcliffe – Brown** ce que **Lombard** nomme *« son optimisme excessif éliminant le conflit et toute force désintégratrice de la société »²⁵*.

²³ Rocher (G) op cit p 19.

²⁴ Radcliffe –Brown, Structure et Fonction dans la société primitive P293, in Lombard ,op cit p 22, 24, 25.

²⁵ibid

La société lébou est confrontée à des tensions qui nécessitent des réajustements permanents. Radcliffe – Brown en concevant la structure suivant un modèle statique, a omis de prendre en compte cet aspect dynamique inhérent aux entités sociales. Le conflit loin d'y être accidentel et fortuit en est plutôt le trait caractéristique, d'où la nécessité d'organiser et surtout de bien intégrer les différents éléments constitutifs que sont ici les individus. C'est à cette fonction que répond le principe de différenciation des individus selon les fonctions et statuts. Dans la société lébou, il repose sur le principe de primogéniture.

C'est ce même reproche qu'on pourra adresser à **Van Eetvelde**. Son analyse étant directement inspirée du structuro fonctionnalisme de Radcliffe – Brown se révèle statique car construit suivant le modèle organiciste. Il faudra donc relativiser pour rendre ce modèle opératoire dans le contexte où nous situons notre étude.

D'autres approches ont été aussi développées sur les critères de différenciation sociale établis en fonction de l'âge et /ou sur la notion d'âge en général.

Dans son article ayant pour thème « *La notion de parenté dans les sociétés africaines* »²⁶, **Denise Paulme** considère les rapports aînés-cadets comme des rapports de domination. L'infériorité des cadets est souvent accentuée par l'existence de classes d'âge hiérarchisées.

Ainsi,

« la transmission par les « pères » ou par les aînés de tout héritage technique, intellectuel, spirituel, dont ils ont la garde, impose aux plus jeunes cette retenue dans le comportement. »²⁷

²⁶ Paulme (D) « La notion de parenté dans les sociétés africaines », Cahiers internationaux de Sociologie tome 15, Paris, 1960.

²⁷ Paulme (D), *ibid.*

Elle poursuit que c'est pour illustrer ce principe de continuité que dans les familles africaines, on a tendance à donner au premier né (donc l'aîné) le nom de son grand-père. Cela apparaît comme un désir d'identifier l'aîné à l'ancêtre.

Dans cette étude **Denise Paulme** prend surtout en compte la division horizontale qui existe dans certaines sociétés de l'Afrique orientale (précédemment évoquées). Elle consiste en une répartition des individus en classes d'âge hiérarchisées. Tandis que les rapports au sein de la classe d'âge sont marqués par la fraternité ; les rapports inter classes (verticaux) sont marqués par la domination, la supériorité et la subordination selon que l'on se situe dans une classe supérieure ou inférieure. On peut ainsi voir que dans les sociétés de l'Afrique orientale comme dans celle lébou il existe deux divisions fonctionnelles de la société ; une verticale entre aînés et cadets et une horizontale. Mais à la différence de ces sociétés étudiées par **Paulme**, il n'est nullement question de domination ou de supériorité dans la société lébou, le respect des cadets envers les aînés n'est pas synonyme d'infériorité. La société lébou est une société fortement égalitaire. En fait on dit même des lébou qu'ils sont réfractaires à toute forme de domination.

Un autre auteur, cette fois un romancier, **Seydou Badian**²⁸ aborde la question. Dans « Sous l'orage », il montre par l'exemple de sa propre société, celle malienne comment étaient les rapports entre aînés et cadets.

Dans les sociétés africaines traditionnelles : « *Toute la vie est régie par une seule loi, celle de la hiérarchie de l'âge, de l'expérience et de la sagesse.* »²⁹

²⁸ Badian (S), Sous l'orage, Paris, Présence Africaine, 1972

²⁹ *ibid*

Pour **Seydou Badian**, la source de l'autorité des aînés sur les cadets tant au niveau de la société globale qu'au niveau de la famille a une explication : la source de cette autorité provient de la détention par les aînés d'acquis comme l'expérience, la sagesse. C'est ainsi qu'il dit des aînés : « *ils m'ont précédé en tout, je recevrai de leur main cette sagesse que je laisserai à mon tour ceux qui me suivront.* »³⁰

C'est ce capital expérience et sagesse qui est le fondement de l'autorité des aînés sur les cadets.

Dans cet ouvrage, **Seydou Badian** retrace une étape déterminante de l'histoire de la société malienne, celle d'après la colonisation à travers laquelle on peut identifier la réalité post coloniale des sociétés africaines. Ce roman retrace l'impact de la colonisation sur la structure sociale. Il se traduit par un bouleversement profond qui est matérialisé par un conflit de génération. opposant jeunes et vieux. On peut ainsi voir que la colonisation est venue remettre en cause un des principe fondamental sur lequel reposait l'organisation, principe établi depuis des siècles consolidé au fil es générations, il s'agit du principe de primogéniture. Il a suffi de le remettre en cause pour mettre la société dans un état de bouleversement total. Cette crise va déboucher sur une crise de génération et la remise en cause de l'autorité des aînés. .Le conflit est d'autant plus violent que l'issue va déterminer l'avenir social des différents protagonistes.

L'histoire de ce roman nous permet de mesurer l'importance que les sociétés africaines accordent à l'âge, au principe de primogéniture et au droit d'aînesse. On ne peut s'attaquer à ce principe sans que l'équilibre social n'en soit menacé ; d'où la résistance farouche opposée par les Aînés et Anciens.

³⁰ ibid

Il met ainsi l'accent sur les ravages de la colonisation. Dans la société malienne ici décrite, comme dans celle lébou, elle est la cause des bouleversements sociaux observés et principalement de la crise d'autorité des aînés dépositaires et gardiens des traditions mais aussi en charge d'assurer le maintien et l'équilibre de la société.

Revenons au domaine anthropologique plus précisément celle économique, pour noter le point de vue de **Claude Meillassoux**. Dans Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance³¹ puis dans Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire³². IL a montré le fondement économique des rapports de parenté. Dans les sociétés d'autosubsistance, l'aîné domine le cadet parce qu'il détient les moyens de production : la terre. Les cadets travaillent pour lui et il se charge de la redistribution des ressources. Le cycle de circulation des biens, constitués des produits vivriers, est sous leur contrôle et ce sont aussi eux qui contrôlent l'accès aux femmes.

En effet étant détenteur des ressources, l'aîné doit payer la dot pour ses cadets ; ce qu'il fera le plus tard possible vu que fonder une famille soustrairait le cadet de sa tutelle. Puis cette même dot est reversée aux aînés. Les biens restent ainsi dans un cycle maintenu fermé par les aînés.

³¹ Meillassoux (C) Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto subsistance, in Cahiers d'études africaines°4, Paris, Mouton,1960, 382p

³² Meillassoux, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, Paris, Mouton,1964.

Ce sont ces mêmes rapports économiques entre aînés et cadets qu'avait noté **Abdoulaye Bara DIOP** dans la société wolof rurale. Dans son article intitulé « La famille wolof en milieu rural », il souligne que *«la dépendance biologique, économique des jeunes vis à vis des aînés peut expliquer leur soumission économique, sociale, idéologique à ces derniers »*³³.

L'autorité des aînés réside dans la combinaison de facteurs biologique (principe de primogéniture) et économique (détention des moyens de production). On retiendra donc que **Abdoulaye Bara DIOP** tout comme **Meillassoux** explique les rapports aînés cadets selon une perspective économique.

Ils ont introduit une nouvelle dimension dans les rapports aînés – cadets qui jusque là n'avait pas été bien prise en compte ; il s'agit de la dimension économique. La société lébou traditionnelle est une société d'auto subsistance comme celles wolof et Gouro. On peut ainsi noter que les aînés sont les détenteurs des moyens de production. La source de leur autorité peut provenir de ce fait.

Mais on peut voir que pour **Meillassoux**, le facteur économique est le seul en cause. On peut alors lui reprocher ce déterminisme économique.

Abdoulaye B. DIOP adopte une position beaucoup plus nuancée. Il le fait remarquer en ces termes :

*« la raison de la constitution des rapports de parenté sous une forme dont les facteurs économiques, si importants soient-ils, ne peuvent seuls en rendre compte, les facteurs biologiques doivent être pris en compte »*³⁴.

³³ Diop (A.B) « La famille wolof en milieu rural », Bulletin de L'IFAN, n°1 janvier 1974:

³⁴ Diop(A.B) La famille wolof : traditions et changements, Paris, Karthala, 1985.

Dans la société lébou traditionnelle de Yoff, c'est la combinaison du facteur biologique et économique qui peut rendre compte de la position et de l'autorité des aînés. Ils sont respectés plus par devoir que par intérêt.

Deux anthropologues, **Balandier** et **Mercier** ont étudié la société lébou dans leur ouvrage collectif Particularisme et évolution, les pêcheurs lébou du Sénégal. Ils ont montré que dans la société lébou, le respect de l'âge était érigé en règle d'airain. comme on l'avait précédemment noté dans les sociétés africaines puis sénégalaises. En effet dans le milieu traditionnel lébou « *le respect de l'aîné est une des plus stricte obligation.* »³⁵ Ils ont même remarqué que c'est ce respect de l'âge et la place particulière de la femme dans la société qui constitue le particularisme lébou. Mais cette société est en train de se désintégrer et ce qui le montre c'est :

*« le bouleversement de la société ; c'est la transformation des coutumes : les obligations sont abandonnées, celles nées de la hiérarchie sociale, du sang, de l'autorité des « anciens » »*³⁶.

Cette désintégration se manifeste au niveau du systèmes de position sociale. C'est ainsi que le statut de l'aîné tend de plus en plus à perdre de son importance. Balandier et Mercier ont ainsi montré l'importance accordée au principe de primogéniture dans la société lébou traditionnelle.

L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'ils ont pris en compte l'aspect dynamique de la structure en montrant les bouleversements dus à la colonisation et à la pénétration islamique. Toutes les perturbations proviennent de la dégénérescence de ce système :

³⁵ Balandier (G), et Mercier (P), Particularisme et évolution, les pêcheurs lébous du Sénégal, in Etudes sénégalaises, n°3, IFAN , 1953

³⁶ *ibid*

« la lignée paternelle et les hommes tendent à prendre la place prépondérante qu'ils détiennent dans toute société musulmane. le groupe lébou bien que fermé et traditionaliste est ébranlé par cette transformation rapide qui s'opère en même temps que la présence européenne opère d'autres bouleversements »³⁷

Mais il faut noter que c'est surtout la pénétration coloniale qui a été le plus déterminant dans ces bouleversements sociaux. En effet le processus d'islamisation s'est opéré de manière progressive et surtout a été le fait de dirigeants lébou (exemple Dial DIOP). Elle (cette religion) a donc rencontrée une adhésion quasi totale au point que les lébou ont renoncé à l'un de leur trait culturel, base du particularisme lébou : la prépondérance de la lignée maternelle, pour adopter le régime patrilinéaire conformément aux règles de l'islam

.La communauté lébou de Yoff, à l'image de la société lébou est en profonde crise qui vient remettre en cause un des principes de base sur lequel était édifié l'organisation sociale ; la priorité accordée au droit d'aînesse et au principe de primogéniture.

³⁷ *ibid.*

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

L'objet de cette présente étude est l'étude des valeurs et représentations des lébou de Yoff autour de la notion du statut d'aîné. Il s'agit d'une étude qualitative. Raison pour laquelle nous avons jugé plus utile de procéder par des entretiens semi-directifs pour mieux cerner la question dans toutes ses dimensions (sociale, économique, religieuse...)

II. 1. CADRE D'ETUDE

Le village de Yoff fut fondé en 1432. Il est caractérisé par une très longue histoire marquée par des péripéties. Cette histoire est surtout liée à celle d'un peuple : les Lébou ; les derniers installés dans la presqu'île du Cap-Vert depuis plus de quatre siècles. Ils ont mis sur pied une organisation politique, sociale, culturelle, économique et religieuse qui repose sur des fondements, des règles et des croyances particulières. C'est cette authenticité qui fait que les lébou ont su s'ancrer pendant longtemps dans leurs traditions malgré les agressions extérieures (l'expansion de la ville, modernisme).

Situation géographique

A 14°46' de latitude Nord et à 17°29' de longitude Ouest, la Commune de Yoff se situe à la pointe Nord-Ouest de la presqu'île du Cap-Vert dénommée aujourd'hui la région de Dakar. Cette nouvelle Commune d'Arrondissement est limitée au Nord par l'Océan Atlantique avec la présence d'une île qui abrite une rade protégeant la côte contre les fortes vagues, au Sud par le nouveau cimetière catholique et la route du Front de Terre jusqu'au mur de l'aéroport Yoff-Léopold Sédar SENGHOR, à l'Est par la Voie de Dégagement Nord (VDN) et à l'Ouest par le lieu dit le Virage et son prolongement jusqu'au mur de l'aéroport.

Le climat est de type côtier influencé par l'alizé maritime. La proximité de l'océan favorise une forte humidité qui adoucit ainsi les températures qui varient autour d'une moyenne de 20°C entre décembre et juin et de 28°C entre Juillet et Novembre.

II. 2. METHODE D'ECHANTILLONNAGE

Notre étude concerne les différentes composantes de la population de Yoff. Mais par souci de précision, nous allons circonscrire notre champ d'étude à un nombre restreint d'unités d'observations car l'entretien est une technique de recueil des données très onéreuse en temps.

Pour la constitution d'un échantillon représentatif nous avons établi trois critères de sélection :

- **la diversité des profils en regard du problème étudié³⁸**. Par exemple avoir dans l'échantillon des aînés jeunes (vingt cinq à quarante ans/vieux (au delà de la cinquantaine), mariés/célibataires, issus de familles polygames/monogames, instruits/ non instruits, ayant un emploi fixe/ sans emploi.
- **la disponibilité des enquêtés** , condition nécessaire pour mener à bien un entretien qui comme on la déjà souligné est très coûteux en temps.
- **Une couverture maximale de la zone d'étude** (couvrir les sept quartiers constitutifs du village de Yoff ou au moins quatre sur les sept.

³⁸Quivy et Campenhout, Manuel de recherches en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995.

Nous avons aussi jugé utile d'intégrer dans la constitution de l'échantillon des personnes ressources capables d'apporter des éléments nouveaux sur la question. Le seul critère retenu pour le choix de ces personnes ressources est une bonne connaissance de la société lébou de Yoff et plus particulièrement des questions ayant trait à l'évolution du statut de l'aîné. Il s'agit surtout de personnes âgées (au delà de la cinquantaine) qui peuvent nous présenter une vision transversale en abordant le statut traditionnel de l'aîné à Yoff pour ensuite présenter sa situation actuelle en mettant à jour les modifications et changements intervenus sur le statut de l'aîné dans le village de Yoff.

II. 3. ECHANTILLON

Nous avons ainsi retenu un échantillon de trente individus dont :vingt cinq représentatifs des aînés de Yoff et cinq personnes ressources.

La taille de l'échantillon est réduite. Cela s'explique par le fait que nous allons procéder par entretiens d'où la nécessité délimiter les unités d'observation. Mais sa composition est diversifiée. Les hommes représentent 65% de cet échantillon contre 35% pour les femmes. Il est aussi constitué à 60% de jeunes (ayant de vingt à quarante ans) et les personnes ayant dépassé la cinquantaine représentent 40%. Les différentes composantes de la population de Yoff, hommes, femmes, jeunes, vieux sont ainsi représentées.

II. 4 . ETAPES ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête menée à Yoff s'est tenue de Mai à Juillet 2004.

La période allant de Mai à juin à été divisée en deux parties. La première quinzaine consisté en une phase d'approche. Cette étape a donc a été consacré à établir des contacts et nouer des relations pour nous introduire à Yoff.

Pendant la deuxième quinzaine nous avons procédé à une pré enquête pour vérifier la pertinence des thèmes abordés dans les guides d'entretien .Cette phase test nous a permis de mieux recentrer les thèmes abordés dans les guides d'entretien autour de la question de départ.

La deuxième étape a été celle de l'enquête proprement dite. Elle s'est déroulée de Juin à Juillet. Cette étude sur le terrain a concerné les quartiers Ndenatte, Mbenguène, Ndeugagne et Tonghor (quatre sur les sept constitutifs du village de Yoff).

Pour procéder au recueil des données, nous avons utilisé une technique qualitative : l'entretien semi directif « *il est semi directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises* »³⁹

Pour la réalisation des enquêtes nous avons utilisé deux guides d'entretien ; le premier à l'intention des personnes ressources et le second pour la population cible directement concernée à savoir les aînés.

Le premier guide d'entretien a été articulé autour de trois points qui sont les suivants :

- L'organisation sociale de la communauté lébou traditionnelle de Yoff (structure sociale, économique, politique).
- position, fonctions et rôles de l'aîné dans la société traditionnelle
- les rapports sociaux entre aîné et cadets au sein de la famille et de la société lébou traditionnelle .

³⁹ Quivy (R), et Campenhoudt (L V), Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod,1995, P195.

Le deuxième guide d'entretien tourne autour de trois thèmes :

- la signification accordée au statut de l'aîné dans la famille et la société lébou (position fonction et rôle)
- L'évolution du statut de l'aîné (les facteurs, les manifestations au niveau de la structure sociale et celle familiale).
- et enfin la dimension individuelle du statut d'aîné. Il s'agit de voir comment l'évolution du statut est vécu par ses détenteurs et comment ils parviennent à allier obligations sociales et liberté individuelle.

Pour procéder au recueil des données nous avons utilisé, en plus des guides d'entretien, un magnétophone et des cassettes pour enregistrer les informations recueillies. Ainsi il nous a été possible de procéder à une analyse de contenu pour exploiter les données des entretiens.

Pour l'analyse de contenu nous avons procédé par thèmes. En fonction des différents thèmes abordés, nous avons évalué les réactions et les différentes positions pour ensuite avoir un aperçu sur la tendance générale. (se référer aux tableaux présentés en annexes).

II. 5. DIFFICULTES RENCONTREES

La réalisation de cette étude n'a pas été sans encombre. Nous avons été confronté à des difficultés de diverse nature.

- Les difficultés liées à l'échantillonnage

La constitution d'un échantillon représentatif n'a pas été chose facile. Notre seul souci était d'atteindre une diversité des profils des enquêtés et aussi de couvrir les différents quartiers constitutifs du village pour avoir un échantillon le plus diversifié possible. Mais la diversité n'est pas le seul critère de représentativité. Il faut donc tenir compte de cette marge d'incertitude.

Les difficultés liées au cadre d'étude

Yoff malgré le semblant de modernisme a gardé les traits typiques d'un village traditionnel. En témoigne le sens élevé de l'esprit communautaire qui y règne. Tout le monde se connaît, l'étranger est facilement repéré. Il fallait pour mettre en confiance les enquêtés être accompagné d'une tierce personne qui habitait dans le village et/ou qui était connu. Ce n'est qu'à cette condition qu'on pouvait obtenir des informations. Les populations ont gardé cette retenue dans le langage qui fait qu'on ne livre pas facilement ses pensées.

Mais nous n'avons pas été confrontés à ce problème lors des entretiens réalisées avec des jeunes (entendez ceux qui ont un âge compris entre vingt-cinq et cinquante ans). Ils ont témoigné de plus d'esprit d'ouverture et ont été plus enclin à se livrer que les personnes âgées.

Les difficultés liées à la collecte des données

Pour la collecte des données nous avons procédé par des entretiens semi-directifs. L'entretien, comme on l'a déjà souligné, est une technique qualitative très onéreuse en temps. Pour chaque entretien il faut d'abord obtenir un rendez-vous ; appeler ensuite pour avoir une confirmation.

Et même ainsi on peut avoir des contre temps de dernière minute du fait d éléments imprévus évoqués par l'enquêté ; et il fallait tout reprendre.

Le deuxième aspect est lié à la non directivité de la technique. On donne à l'enquêté la possibilité de s'exprimer, mais il arrive que ses propos sortent du cadre de l'enquête et on a du mal à le ramener au sujet surtout s'il s'agit de personnes âgées. On rencontre donc différents types d'enquêtés et il faut une bonne maîtrise de la technique d'entretien qui fait souvent défaut au chercheur débutant que nous sommes.

Mais à force d'efforts et de patience surtout nous avons pu surmonter ces difficultés pour recueillir les données nécessaires à la réalisation de cette étude.

DEUXIEME PARTIE :
DESCRIPTION DE L'OBJET D'ETUDE :
Le statut traditionnel de l'aîné à Yoff

CHAPITRE III : Aperçu historique sur les lébou du Cap-vert

A) Origines

(CARTES)

La presqu'île du Cap-vert est l'avancée de terre la plus occidentale du continent africain. Les lébou se sont installés sur cette presqu'île à la suite d'une vague de migrations du quinzième au seizième siècle. Ces migrations les ont conduit de l'Afrique orientale à l'Afrique occidentale en passant par le nord du continent. En effet les lébou seraient originaires de l'Ethiopie. **Cheikh Anta DIOP**⁴⁰ fait remonter l'origine du peuplement lèbou à L'Egypte, la Cyrénaïque et à la Libye.

Ce périple des lebou à travers l'Afrique du nord se fit en plusieurs étapes .A maintes reprises, les lébou furent chassés, soit ils durent partir pour ne pas être dominés. Ce périple les a ainsi conduit jusqu'à la rive droite du fleuve Sénégal D'après **Balandier** et **Mercier**⁴¹ les lébou auraient remontés la rive droite du Sénégal et se sont établis dans l'actuelle colonie du Soudan (dans le Ganar). Sous la poussée des conquérants venus du nord, ils se divisèrent en plusieurs groupes .Une partie vînt s'installer dans le Futaa ; le second groupe se fixa quelques temps sur les rives du lac de Guiers.

Ils furent ensuite obligés de reprendre leur marche vers le sud ,à travers le sud, le Djoloff et le Cayor où ils se rejoignirent. Un nouveau mouvement les porta au Diander aux portes de la presqu'île, près cette fois de leur habitat définitif. Ils vécurent côte à côte avec les Sèreres Nones. Les lébou y créèrent un village du nom de Thyorum situé entre leur Massar et Yombel ou selon d'autres sources au Sud -Est de Yoff.

De Tyoroum partirent trois groupes :

-L'un des groupes partit vers le sud est pour fonder Mbao. Il n'était pas homogène et on distinguait en son sein deux fractions :

⁴⁰ in Dumez (et Kâ (, « Yoff, Le territoire assiégé, un village lèbou dans la banlieue de Dakar » , Dossiers Régions Côtières, UNESCO , 2000.

⁴¹ Op cit, p 32.

- Les **Begne** qui fondèrent une dizaine de petits villages s'échelonnant de Hann à L'Anse Bernard.

-Les **Sumbediouné** fondèrent des villages sur les côtes nord et ouest de la presqu'île :Yoff, Ngor, Ouakam.

les lébou constituent ainsi un peuple de migrants. Ils sont connus pour être réfractaires à toute forme de colonisation. C'est à cela qu'il faut relier l'origine du mot lebou comme dérivé de « *lubu* » qui désigne un guerrier belliqueux.

Les lébou du Cap- Vert peuvent être vus comme la synthèse du peuplement du Sénégal. Du fait de leurs nombreuses migrations, ils ont été en contact avec les wolofs (passage dans le Djoloff et le Cayor), avec les Sereres nones (sur la côte), les haal pulaar (par leur séjour dans le Futaa et sur la rive droite du fleuve Sénégal), puis avec les Socé qui étaient les premiers habitants de la presqu'île du Cap-vert.

B)Traditions

Les lébou ont dans leur culture les traces de ces différents emprunts. Au plan politique les lebou forment une république. Cette république est née à la fin de la deuxième moitié du dix neuvième siècle, après la bataille contre le Damel du Cayor Birima fatma Thioub. Le besoin d'unité se faisant ressentir , la fonction de « Serigne Ndakaru fut créée. Elle était à l'origine purement religieuse .Le premier à en assumer la charge fut Dial DIOP. Le processus d'islamisation commença ainsi dans la république lebou. C'était une monarchie théocratique, identique à celles fondées sur les rives du Sénégal par les Tukuleur.

Le pouvoir politique est détenu par le *djaraff*. Il est assisté par le *ndèye ji reew* qui occupe les fonctions de ministre de l'intérieur et d'un *Saltigué* (ministre de la défense). Il y'a aussi un sénat composé des anciens de la communauté, un Conseil des *jambours* qui est l'assemblée délibérative et enfin les *Fréys* qui constituent la milice chargée de l'entretien et du maintien de la paix sociale.

Peuple de migrants avec une organisation politique bien définie .une organisation sociale bien établie, les lébou constituent un peuple qui se distingue aussi par ses valeurs socio culturelles et son ancrage à la tradition. C'est ainsi que les Aînés, dépositaireS de cette tradition jouissent d'un respect total. Chez les lébou le respect de l'aîné est en fait une obligation auquel doit s'astreindre tout membre.

A côté de cette division verticale de la société lebou entre aînés et cadets existe aussi une autre forme de division ,celle dite horizontale. Ces groupes d'âges regroupent des individus d'âge égale ou différente d'au maximum quatre ans. Il existe des « *mês* » pour filles et des « *mês* » pour garçons. Ces classes d'âge constituent une division fonctionnelle de la société en permettant à chacun de se situer.

La femme en milieu lébou est un élément central de l'organisation sociale. Elle est comme le dit Balandier « *à la fois élément dominé et dominant : elle est la pièce maîtresse de la stabilité et du particularisme lébou* »⁴² Cet équilibre entre les sexes dans la société est lié à l'équilibre relatif qui s'est fait entre les éléments culturels traditionnels (maintenus par les femmes) et les éléments culturels d'origine musulmane (entre les mains des hommes).

⁴² op cit,p 32.

Il s'agit donc dans cette présente étude de montrer comment se présente actuellement le statut de l'aîné dans la famille lébou, en tenant compte des traits spécifiques au groupement lébou et en tenant compte de l'aspect dynamique des structures sociales comme ici la famille.

A map of the commune of Layène, Senegal, divided into six administrative wards. The wards are labeled as follows: Tonghor (top left), Ndénatte (top center), Dagoudane (center top), Ndeungagne (bottom left), Ngaparou (center bottom), and Mbenguène (bottom center). The map shows the geographical boundaries between these wards and their relative positions within the commune.

A) HISTORIQUE

Avant de s'installer définitivement à Yoff, les lébou ont été l'objet de plusieurs déplacements. En effet, refusant toute forme de domination, ils ont dû se déplacer de la corne de l'Afrique à l'extrémité occidentale du continent. Ils seraient originaires d'Ethiopie⁴³. Après avoir séjourné en Egypte, ils ont émigré vers la Libye, puis vers la Mauritanie et dans la vallée du fleuve Sénégal où leur passage est attesté par l'existence des villages Ndioum et Cascass⁴⁴. Ensuite, ils se sont installés dans le village de Katié qui fut le berceau du Royaume du Djolof,⁴⁵ puis à Djander⁴⁶ où une première vague va fonder les villages lébou de la petite côte.

Deux explications ont été proposées sur l'origine du mot « yoff »

La première version rattache le mot à la découverte de la mer : « *les gens venus de Kade, village qui surplombait Yoff après avoir vu la mer si immense et ce pour la première fois disaient pour signifier qu'ils allaient en mer « kaye lène gnou yew fi guedj »(venons entourer la mer) –« yew fi » se prononçait « youffi » -C'est de là que serait venu le mot « yoff ».* »⁴⁷

Pour la seconde version, le mot « yoff » vient des Socé qui vivaient dans la presqu'île avant l'arrivée des lébou.

Les lébou avaient l'habitude d'épier les Socé quand ces derniers tiraient le vin de palme. pour cela les Socé les appelaient « guetteurs »(*yot kat yi*) ;ce qui a donné « *yoffou* » puis « yoff ».

⁴³ Diop (C A),op cit p 45.

⁴⁴ [www.siap.sn/yoff/commune d'arrondissement .htm](http://www.siap.sn/yoff/commune_d'arrondissement.htm)

⁴⁵ ibid

⁴⁶ ibid

⁴⁷ Dumez et Kâ, op cit p 42

Quelques années après leur installation à Yoff, ils décidèrent de créer des quartiers. Le conseil des notables donna l'autorisation pour la création de nouveaux quartiers et ceci tous les quatre ans⁴⁸. Ceci est dû à plusieurs raisons :

- Quatre années séparent généralement les naissances. Ainsi chaque quartier créé devait du respect au précédent. Ce qui montre l'importance du droit d'aînesse au sein de la collectivité lébou.
- Cette création des nouveaux quartiers devait permettre une extension du village et un développement qui devait permettre de sortir du joug de l'empire du Cayor qui exerçait sa domination jusqu'au village de Yoff. Le Damel du Cayor demandait aux populations de Yoff des taxes annuelles, chaque quartier qui ne payait pas faisait l'objet d'une destruction par incendie. Pour éviter cela, les populations de Yoff avaient étendu leurs demeures empêchant ainsi à l'armée du Damel de les encercler pour les incendier.

Ainsi le premier quartier créé est celui de Kaada Guedj. Son nom vient des arbres (Kaada) qui étaient très nombreux dans ces lieux. Il fut créé en 1565 par Gana Samb et Matawaye Samb⁴⁹. En 1569, un neveu des Sambènes Moussa Mbengue créa un quartier dont il donna son nom de famille : **Mbenguène**. Le quartier de Diourawali actuellement, un sous-quartier de Ndénatte fut créé en 1605 par Latyr Diène. Vient celui de **Ndeungagne** créé en 1609 par Malick Samb, plus connu sous le nom de Malickab Deugagne origine du nom du quartier. Gaal Diagne fonde le quartier de **Tonghor** qui signifie une élévation de terre en 1613. Le quartier de **Ndénatte** est créé par Mbor Thiaw et Amar Diène en 1617. Le nom du quartier vient de celui d'une plante aux tiges rampantes située au bord de la mer. Enfin vient les quartiers de **Ngaparou** et **Dagoudane** respectivement créés par Daour Mbengue en 1621 et Saarot

⁴⁸ www.silup.sn .Yoff/commune d'arrondissement.htm

⁴⁹ *ibid*

Seck en 1702. Le quartier de **Layène** est venu bien après ceux ci et il fut crée par le Mahdi Seydina Limamou Laye après son appel en 1884.

B) Organisation socio politique, économique et religion traditionnelle

B.1. Organisation socio politique

L'organisation sociale du village de Yoff repose sur un certain nombre de principes :

✓ La hiérarchie,

En ce qui concerne le principe hiérarchique, il s'agit d'un droit d'aînesse. Ce droit d'aînesse est très respecté au sein de la population. Ainsi chaque kheet est organisée comme une famille unique au sein de laquelle l'autorité repose sur la personne la plus âgée. Cette dernière est le chef de famille. Toutes les décisions concernant la famille sont prises par elle. Mais il faut noter que celui ci n'abusait pas de ses pouvoirs. En effet des réunions périodiques étaient organisées au sein des kheets pour débattre de tous les problèmes de la famille. Ainsi c'est à l'assemblée de prendre des décisions concernant le kheet.

Un grand respect est accordé au droit d'aînesse. Ainsi dit-on " *Rak top mak, doom top baay, Djarbatt toop Ndinjay* " littéralement " le cadet suit l'aîné, le fils suit le père, et le neveu suit l'oncle ". Cette loi reste valable en dehors du carré familial. Ainsi on doit du respect à toute personne ayant un âge supérieur au sien comme on le doit à ses propres parents.

✓ les kheets

L'organisation sociale repose également sur les *kheets* qui sont des lignées matrilineaires permettant une organisation sociale et une représentativité dans les instances dirigeantes de la collectivité.

Les principaux *kheet* qui forment la communauté lébou de Yoff sont au nombre de douze (*Waner, khonkh bopp, Deungagne, Dorobé, Diassirato, Dindir, Begne, Khaagaane, Yuur, Khaye, Sumbar* et *Yokam*)⁵⁰. Chaque *kheet* est liée à un Rap ou génie protecteur. Au sein de la société lébou, les liens de parenté se transmettent de manière matrilineaire. C'est ce qui expliquait que les neveux habitaient chez leur oncle et héritaient à la mort de celui-ci au détriment de ses fils et ceci jusqu'à l'avènement de l'Islam.

✓ **Le refus de la domination et le respect de la démocratie**

C'est un peuple qui a toujours refusé toute forme d'oppression, et pour éviter des abus, lorsqu'ils se sont installés à Yoff, les lébou ont décidé de changer de système politique. C'est ainsi qu'a été mis sur pied une république. Cette République repose sur une interdépendance entre les autorités, Donc aucun des organes ne peut exercer une domination sur les autres. C'est ce qu'avait d'ailleurs souligné **Dumez** en ces termes : « *pour éviter la mainmise d'une seule lignée, ne peut postuler qui veut.* »⁵¹ Parmi ces organes mis en place par la collectivité, il y a des organes individuels et des organes collectifs.

⁵⁰ ibid

⁵¹ op cit p 42, 47.

Les autorités coutumières sont :

- le **Jaraaf** : Il est le chef du gouvernement qui définit la politique extérieure et se porte garant des institutions.
- le **Ndey-Dji-Rew** : Il est assimilé à un ministre de l'intérieur et à un degré moindre il joue le rôle de Maire.
- le **Saltigué** : C'est le ministre de la défense, de la culte, des terres, de la mer et de l'agriculture.

Les Assemblées

- **Mag gi Yoff** : C'est le Sénat
- **Jambours** : Organe délibératif, ils nomment les membres de l'exécutif
- **Freys** : ils sont chargés de la police et de la sécurité

B. 2. Structure économique traditionnelle du village de Yoff

Le village traditionnel de Yoff présente les traits caractéristiques d'une société d'auto subsistance. Sa structure économique en est une illustration. Il s'agit d'une économie de subsistance, de type très simple, utilisant des techniques de production archaïque. L'agriculture et la pêche constituent les principales activités de production. L'énergie humaine constitue la principale source d'énergie. Dans ce système de production, les bras valides constituent la seule force de production.

Ainsi la productivité est faible avec également un faible surplus. Mais contrairement aux sociétés essentiellement agricoles, la société lébou par la dualité des activités de production (pêche, agriculture) peut avoir des moyens de subsistance diversifiés.

Dans la société lébou traditionnelle, la famille élargie est à la fois une unité de production et de consommation. Elle produit pour assurer sa subsistance .Les biens de consommation sont équitablement redistribués au sein de la famille.

B.3.Organisation religieuse traditionnelle

L'organisation religieuse à Yoff est marquée par un syncrétisme entre les croyances traditionnelles et les croyances d'inspiration musulmane.

- Les Croyances Traditionnelles

Les lébou ont toujours su préserver les pratiques culturelles comme le « *Ndeup* » ou le « *Tuuru* » avec les Rap. Ces « Rap » ne sont pas assimilés à des Dieux comme le croient certains profanes. Ce sont plutôt des génies. Certains d'entre eux sont bons, d'autres mauvais. Les paroles prononcées au début des incantations à l'occasion des cérémonies dédiés à ces génies, attestent la suprématie absolue de Dieu ; il est le Seigneur, le seul créateur, et la Mecque est la ville reine des lieux de culte. Ainsi toutes les précautions sont prises pour ne pas assimiler les « *Rap* » à des divinités.

Le « *Ndeup* » est pratiqué dans le but de faciliter la cohabitation avec les génies. En effet les familles lébou ont immigré au Cap-Vert avec chacun son propre génie. De même il existe un génie qui veille sur l'ensemble de la communauté : pour Dakar c'est *Leuk Daour*, *Mame Ndiaré* pour Yoff, pour Ngor c'est *Gorgui Bassé*, *Youmbour Yaata* à Ouakam, et *Mame Kumba Lambaye* pour Rufisque.

On se concilie les « *Rap* » en offrant en sacrifice des bêtes immolées (bœufs, chèvres, coqs) dont le sang est versé sur l'autel du génie. Ensuite on prépare une pâte de mil à base de farine mélangée avec du lait caillé pour le distribuer aux membres de la famille ou de la communauté.

Le « *Tuuru* » a les mêmes vertus thérapeutiques et sociales que le « *Ndeup* » avec la seule différence que les cérémonies des « *Tuuru* » ne sont pas accompagnées de tam-tams.

L'Islam

Il ne s'est pas implanté de façon durable au Cap-Vert que pendant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle d'après Cheikh Anta DIOP,

« ce sont les DIOP qui ont islamisé les lébou et qui ont constitué une monarchie théocratique, identique en tous points de vue à celle fondée sur le fleuve Sénégal par les tukuleur. Elle est théocratique et musulmane en ce sens que seul le code en vigueur est le coran » (sic).⁵²

Les populations lébou en contact avec cette religion ont abandonnés certaines pratiques. Par exemple le régime matrilineaire a été supprimé au profit du régime patrilineaire conformément aux lois islamiques.

En outre, Yoff est le berceau du [Mahdi Seydina Limamou Laye](#) (1843-1909). Ce dernier a fait l'Appel en 1883. Il est le fondateur de la confrérie Layène et a laissé à l'humanité des pratiques qui plongent dans la limpidité de l'Islam⁵³.

⁵² DIOP(C A), Afrique noire pré coloniale in Dumez et Ka, Yoff, le territoire assiégé, un village lébou dans la banlieue de Dakar Unesco, 2000.

⁵³ www.siup.sn/yoff/ organisation religieuse moderne.htm

On peut ainsi noter que l'organisation religieuse traditionnelle du village lébou de Yoff est marqué par un véritable syncrétisme religieux entre les éléments de la religion traditionnelle et les pratiques islamiques.

CHAPITRE V : Le statut traditionnel de l'aîné à YOFF

L'aîné occupe dans la famille et la société lébou de Yoff une place centrale. Etant le premier né de la famille, il est investi d'une lourde charge. On peut noter que le statut de l'aîné peut sensiblement changer de signification selon qu'il soit un homme ou qu'elle soit une femme.

A) Le statut d'aîné

L'aîné dans la famille lébou traditionnelle est considéré comme un second père. Les lébou ont l'habitude de dire que l'aîné est le père quand le père n'est pas là : « *taawup baay, baay la fu baay neewul* »⁵⁴. L'aîné étant comme un second père, il devait avoir une bonne éducation pour être en mesure d'assumer ses rôles ; raison, pour laquelle, les parents insistent beaucoup sur son éducation.

La société traditionnelle lébou de Yoff était caractérisée par une économie de subsistance. Les principales activités de production étaient la pêche et l'agriculture. L'aîné, dès le bas âge, allait aux champs et à la pêche avec son père. C'était le moment choisi pour lui inculquer le sens de l'honneur, le goût du travail et les valeurs sur lesquelles reposaient la vie sociale. L'aîné passait ainsi beaucoup de temps avec son père, Il pouvait ainsi se consacrer à son éducation. Une éducation qui devait être

⁵⁴ Sylla (A), La philosophie morale des wolofs, Université de Dakar, IFAN, 1994.

réussie car la survie de la tradition en dépendait. C'est conscient de ce fait que toute la société traditionnelle participait à l'éducation de cet aîné.

Dans le village traditionnelle de Yoff, Les familles lébou vivaient dans de vastes concessions appelées « kër » où il y'avait plusieurs familles. Le « Kër » est constituée de « *l'ensemble des parents réunis sous la direction d'un ancêtre commun ou de on fils le plus âgé* »⁵⁵ qui est le « borom kër » ou chef de » carré familial.

C'est au niveau de ce carré que s'affirment les liens de solidarité qui unissent les membres de la famille. Cette structure montre encore une fois l'importance qui était accordée au critère d'âge à Yoff. Tous les aînés des différentes familles qui composaient le carré le carré pouvaient s'inspirer de l'exemple du « borom kër » qui en tant qu'aîné leur proposait les modèles de comportement associés à leur statut. Les oncles et tantes, tous plus âgés participaient à l'éducation des cadets.

Tous les éléments étaient ainsi réunis pour faire de l'aîné un membre conscient des valeurs et principes fondamentaux du groupe. Comme le soulignait **Colette Grandmaison** dans le milieu lébou traditionnel :

*« Les règles éducatives de cette société, tout l'apprentissage ,sont appliqués à former des êtres conformes à ce que le groupe attend d'eux »*⁵⁶

⁵⁵ Mbengue (C T), Origines, traditions et techniques nautiques chez les pêcheurs lébou du Sénégal, mémoire de maîtrise, FLSH, département d'histoire, Ucad, 1997.

⁵⁶ Grandmaison(C), Rôles traditionnels féminins et Urbanisation(lébous et wolofs de Dakar) Archives Nationales du Sénégal, mémoire1G/00026.

Ainsi c'est toute la communauté qui s'investit dans leur éducation. Ils sont appelés à prendre la relève, à guider les cadets, et à prendre en main les questions essentielles qui sollicitent quotidiennement la communauté. On peut ainsi voir que pour les lébou, un individu est considéré comme faisant partie de la classe d'âge des jeunes tant qu'il n'a pas dépassé le cap de la cinquantaine. Les anciens sont ceux qui ont autorité au niveau de la société et au niveau de la famille c'est l'aîné après bien sûr les parents.

Il faut aussi relever un point essentiel. Dans la société lébou traditionnelle de Yoff, la polygamie caractérise presque tous les ménages. Dans ce contexte on peut se demander s'il existe un aîné ou des aînés ?

Dans une famille polygame, l'aîné conçu comme un second père, est le premier enfant du père avec la première épouse. C'est ce premier enfant, qui selon le principe de primogéniture jouit des prérogatives d'aîné. Chacune des autres épouses va considérer son premier enfant comme son aîné. Mais la société traditionnelle reconnaît comme aîné celui de la première épouse. Tous les autres enfants sont considérés comme des cadets. Ils doivent par conséquent respect et soumission à l'aîné même s'ils sont de mères différentes.

Le statut de l'aîné avait aussi une connotation affective. L'aîné est le premier enfant, celui qui souvent est le plus attendu. C'est pourquoi, l'aîné occupe une place privilégiée dans le cœur du père. Ses sentiments envers son premier enfant celui qui marque de manière concrète son entrée dans la vie adulte avec lui, il est maintenant assuré de voir sa lignée se perpétuer. L'aîné symbolise cet espoir. Les autres enfants occuperont toujours une position secondaire. Ils seront toujours des cadets.

La structure de la famille traditionnelle est telle qu'il ne pouvait y avoir d'autre autorité que celle de l'aîné après bien sûr celle des parents. L'équilibre de la structure en dépendait. Il faut cependant noter que cette structure familiale et sociale tend de plus en plus à s'effriter. L'organisation traditionnelle reconnaissait comme aîné celui de la première épouse. Il devait donc montrer et apprendre à ses cadets que même s'ils étaient de mères différentes, il était leur aîné à tous ils lui devaient respect. Et l'aîné de son côté devait se comporter comme un père pour eux. Les relations aînés- cadets étaient moins ambiguës d'autant plus que tous les membres de la famille vivaient dans un même carré et apprenaient très tôt à maintenir des relations sociales stables.

L'aîné dans la famille lébou traditionnelle de Yoff était donc l'intermédiaire entre deux générations différentes mais qui devaient communiquer : la génération des adultes et celle des jeunes. Il était le dépositaire des valeurs reçues de la première génération et qui devait être transmises à la seconde génération.

B) Le statut d'aînée

L'aînée dans la famille lébou traditionnelle de Yoff à l'instar de l'aîné, est considérée comme une mère de substitut. Elle est celle qui doit occuper la place de mère lorsque celle-ci ne pourra plus remplir sa fonction soit du fait de l'âge ou qu'elle n'est plus simplement là. Tout comme l'aîné, elle est aussi préparée à assumer ses fonctions.

L'aîné était aux champs ou à la pêche avec le père. Quant à l'aînée elle aidait la mère dans les travaux domestiques, elle contribuait ainsi à l'allègement des travaux vu qu'ils étaient très importants soit que ce soit dans une famille élargie ou dans le foyer polygame.

Elle était ainsi très tôt préparée à remplir les fonctions de femme au foyer.

Cette éducation la prédisposait à avoir envers ses cadets le même regard que celui qu'elle aurait plus tard pour ses propres enfants : un regard de mère. L'aînée est donc celle qui doit prendre en charge ce côté affectif et émotif. Tout comme pour l'aîné, là aussi c'est toute la société, qui s'investit dans cette socialisation, parce que consciente que sa survie en dépend.

On peut donc voir la famille lébou de Yoff comme un groupe primaire. Un groupe est dit primaire lorsque ses « *membres sont impliqués totalement et émotionnellement.* »⁵⁷ La famille en est un exemple.

Les théories développées en psychologie sociale et en psychosociologie des organisations sur la notion de leadership au sein des groupes ont montré l'importance de la prise en charge de ce côté affectif sur l'équilibre du groupe. Ces théories ont montré que dans tout groupe (à moins qu'il ne soit très restreint) doit exister au moins deux leaders :

- « *Un leader axé sur la tâche qui « est souvent plus directif et est même plus respecté.. Il prend les décisions et en assume les responsabilités.*

- *Un leader socio- émotif veille aux besoins socio-émotifs des membres, les encourage, atténue les tensions, et donne à chacun des chances de s'exprimer. Il se montre sympathique et est plus aimé. »*⁵⁸

⁵⁷ Extrait cours de psychologie sociale, deuxième année du professeur M . Mbodj

⁵⁸ Ibid

Dans le groupe primaire qu'est la famille le père peut être considéré comme le leader axé sur la tâche et la mère le leader socio émotif. Les aînés étant les substituts des parents, ils sont appelés à assumer ces fonctions. L'aîné sera le leader axé sur la tâche et l'aînée sera le leader socio émotif du groupe. C'est ainsi que le maintien et le bon fonctionnement du groupe étaient assurés.

On peut donc noter que dans la famille lébou, si l'aîné biologique est un homme ,il faudra qu'il soit secondé dans sa fonction de régulateur par l'aînée, celle qui est la plus âgée des enfants et vise versa.

A Yoff, la signification accordée au statut de l'aîné dans la famille lébou traditionnelle est quasiment la même qu'il soit un homme ou qu'elle soit une femme. Ils sont appelés à assurer le maintien et l'équilibre de la famille en perpétuant les modèles culturels et sociaux L'aîné est celui qui doit transmettre les valeurs du groupe aux cadets et en faire des membres conformes a l'idéal social. Mais ce statut trouve son expression dans les rôles sociaux. Tout statut doit être validé par un ensemble de rôles qui constituent « *l'aspect dynamique du statut* »⁵⁹.

C'est cette fonction essentielle des aînés qui a permis aux lébou de Yoff de s'ancrer dans leurs traditions et de les perpétuer.

C) Position, Fonctions et Rôles de l'aîné

Dans la société lébou traditionnelle de Yoff, à l'image de celles négro-africaines, comme le soulignait Van Eetvelde dans L'homme et sa vision du monde dans les sociétés négro-africaines.

⁵⁹ Linton(R), Le fondement culturel de la personnalité ,Paris, Dunod, 1977,138p, pp20- 27.

« chacun tient une place, c'est à dire une position sociale, joue un rôle, exerce une fonction, possède un statut défini par la tradition »⁶⁰.

Cette organisation sociale est reproduite au niveau des structures familiales. Ainsi dans la famille lébou de Yoff, chacun a une position, des rôles et fonctions ; l'aîné comme les autres membres.

C.1 Position et Fonctions

L'aîné dans la famille lébou traditionnelle de Yoff est celui ou celle qui vient après les parents . Il occupe une position centrale au sein de la structure familiale. C'est une position d'intermédiaire entre deux générations ; celle des adultes (parents) et celle des jeunes. Comme l'a souligné un enquêté au cours d'un entretien, la structure familiale lébou est très centralisée, les décisions partent des parents pour parvenir aux aînés qui sont ensuite chargés de les transmettre au reste de la famille⁶¹. Il doit assurer la médiation entre ces deux groupes afin de prévenir les tensions et conflits qui surviennent souvent entre ces deux générations. L'aîné est mieux placé pour assurer cette médiation. En effet il peut exercer une grande influence sur ses cadets. Et d'autre part, il est souvent très proche de ses parents .Il est donc bien placé pour assurer le transfert des valeurs entre les deux pôles.

L'aîné est donc à cheval sur deux générations. Il est celui qui après avoir été socialisé, doit transmettre les valeurs et le savoir à ses cadets.

⁶⁰ Van Eetvelde, op cit p 4 .

⁶¹ extrait d'un entretien avec un vieux lébou, nommé M. P. Il s'agit d'une personne ressource.

Toute requête émanant des cadets doit passer par l'aîné qui doit intercéder à son tour auprès des parents. On peut ainsi noter à la suite de Bourdieu que « *les limites entre les âges ont pour enjeu la transmission du pouvoir et des privilèges entre les générations* »⁶². Cette transmission préserve l'équilibre social et familial. L'aîné occupe la position de stabilisateur et de régulateur. En assurant le transfert des valeurs à ses cadets, il assure la pérennité de la tradition de la structure familiale et sociale.

La position de l'aîné peut ainsi apparaître comme stratégique. Il est celui qui doit combler l'écart entre les générations en présence au sein de la cellule familiale. Etant conscient de l'enjeu vital pour toute société d'intégrer ses nouveaux membres afin de les amener à s'identifier au « nous collectif », L'aîné doit s'assurer que la socialisation des cadets soit réussie. Il est beaucoup plus placé pour le faire vu que son âge le rapproche de ses cadets.

Un autre élément essentiel réside dans le fait que l'aîné est souvent érigé en modèle par ses cadets. Ils ont souvent tendance à calquer leur comportement sur celui de l'aîné. Il lui suffit de se comporter tel que la société l'attend de ses membres pour se voir aussitôt imité. Il peut donc facilement donner le bon exemple.

Evidemment il ne peut pas toujours agir en tenant compte des modèles établis. Il possède un quotient personnel fait de subjectivité, de ses désirs individuels en un mot de toutes ces déterminants non conscients. Mais c'est dans sa capacité à trouver un compromis entre ces déterminations d'ordre subjectif et les conditionnements sociaux que réside le véritable enjeu

C'est d'ailleurs ce que soulignait **Ralph Linton** dans Le fondement culturel de la personnalité :

⁶² Bourdieu (P), Questions de sociologie, Paris, Editions de minuit, 1984, 277p

« C'est la capacité d'intégrer en une seule configuration des éléments de comportement dont certains servent à contenter des besoins individuels, d'autres à satisfaire des nécessités sociales, c'est la capacité d'apprendre et de transmettre ces configurations en tant que totalités qui rendent possible les sociétés humaines »⁶³

L'aîné est celui qui, après avoir été bien socialisé, par les parents et toute la communauté doit offrir un modèle de comportement qui reflète sa bonne intégration sociale. Il doit offrir l'exemple d'un membre parfaitement conscient et respectueux des normes et valeurs sociales et prêt à en assurer la sauvegarde, la survie et la continuité.

Ce processus de transmission apparaît comme essentiel pour sauvegarder une culture et assurer l'équilibre de la structure sociale. Il s'opère au sein de la cellule familiale par le canal de la socialisation et de l'imitation. La famille est comme le soulignait **Malinowski** :

« Un atelier où s'élabore le progrès de la civilisation, car la continuité de la tradition surtout à des niveaux de développement peu élevés constitue la condition la plus essentielle de la culture humaine et dépend de l'organisation de la famille »⁶⁴.

C'est ainsi que la fonction de l'aîné au sein de la structure est d'assurer la continuité de cette tradition. On a déjà vu que les lébou de Yoff sont très ancrés dans la tradition. La fonction de l'aîné était ainsi valorisée car c'était la survie des valeurs sociales qui était en jeu.

⁶³ Linton, op cit p 52

⁶⁴ Malinowski (B), Sexualité et répression dans les tribus primitives, trad.fr, Paris, Payot, 1932 ;éd.orig.1927.

C.2. Rôles traditionnels de l'aîné à Yoff

« *Go do kamo* » : « *je ne suis personne, je suis sans personnage ; sans rôle, je ne suis pas* »⁶⁵ nous disait **Maurice Leenhardt** dans son ouvrage Do kamo. Cette phrase illustre l'importance du rôle dans l'édification de la personnalité aussi bien individuelle que sociale. Le rôle manifeste l'essence de la réalité sociale.

Tout individu, de par sa position et son statut social est appelé à assumer un ensemble de rôles déterminés. C'est ainsi que l'aîné se voyait attribuer des rôles associés à sa position sociale.

C.2.1. Rôle social de l'aîné

Dans la famille lébou traditionnelle de Yoff, le rôle social de l'aîné apparaît comme essentiel. Il consiste essentiellement à éduquer les cadets. L'aîné est chargé d'assurer leur socialisation. Nous avons déjà noté que de par sa position sociale il est mieux placé pour le faire. Les parents ont consacré beaucoup d'efforts dans l'éducation de l'aîné et il est normal qu'il les seconde pour inculquer une bonne éducation à ses cadets. Dans la famille traditionnelle, l'aîné est celui qui doit montrer le bon exemple.

Dans toute société, il existe des stéréotypes qui prescrivent les modèles de comportements attendus d'un individu selon la position sociale qu'il occupe. Par son comportement et par ses attitudes, par ses qualités morales et humaines l'aîné doit présenter l'image idéale que la société attend de ses membres. Comme l'a souligné **Ralph Linton** :

⁶⁵ Leenhardt (M), Do kamo, in Lombard (J), Introduction à l'ethnologie, Paris, Armand Colin, 1994

« La façon dont un individu participe à sa société n'est jamais fortuite. :ce sont la place qu'il occupe et la façon dont il a été préparé à l'occuper qui la déterminent »⁶⁶.

A Yoff, l'aîné était ainsi bien préparé pour assurer la fonction de maintien et d'équilibre de la structure familiale. Pour ce faire, il devait perpétuer les modèles appris à ses cadets. C'est par l'imitation que ses comportements vont être intériorisés par ses cadets.

Donc en même temps qu'il valide son statut en adoptant les comportements prescrits, il contribue à maintenir la pérennité de ces mêmes modèles. Perpétuer les modèles c'est maintenir le contrat social ou le statut quo pour parler comme **Linton**.

C'est même là que réside la finalité de sa fonction sociale. Yoff est un village très ancré dans ses valeurs et traditions. Chaque nouvelle génération constitue ainsi une menace pour la survie des valeurs traditionnelles. Elle ne disparaît que lorsque les nouveaux membres sont bien intégrés et disposés à maintenir le statut quo. Et le rôle social de l'aîné est d'autant plus valorisé que c'est lui qui en charge d'assurer le transfert des modèles sociaux, leur sauvegarde et leur maintien.

L'aîné, par ses attitudes, ses décisions et comportements de tous les jours constitue un exemple concret de ce que la société attend de ses membres Et c'est là que réside toute l'importance de son rôle social. Si l'aîné est bien intégré, les cadets auront plus de chance d'être conformes aux modèles.

Mais si par contre sa socialisation est ratée c'est toute la société qui est menacée dans son équilibre et son maintien, car toute structure se maintient en se perpétuant.

⁶⁶ Linton ,op cit p 55.

C'est en assurant son rôle social que l'aîné prouve qu'il est bien intégré et qu'il est à la hauteur de ses obligations. Cela est bien illustré par ces propos de **Grandmaison** :

« L'intégration au sein du groupe exige que chaque pallier franchi le soit en se conformant au rôle assigné par la tradition et en réduisant autant que faire se peut les variantes individuelles... »⁶⁷

C.2.2 Rôle économique de l'aîné

Les activités de production traditionnelles à Yoff sont l'agriculture et l'élevage. Elles sont régies par le principe communautaire. C'est par la division du travail que les efforts individuels sont orientés dans le sens utile c'est à dire d'une augmentation de la productivité.

L'aîné étant le premier enfant, est celui qui le premier vient seconder ses parents dans les activités de production. Il vient constituer une force supplémentaire à l'unité de production qu'est la famille. Cette force supplémentaire peut contribuer à l'accroissement des moyens de subsistance. C'est là le premier aspect du rôle économique de l'aîné dans la société traditionnelle.

Il passe ainsi beaucoup de temps dans le champ familial avec son père ou ses oncles et est aussi initié aux techniques de la pêche. Dans la société traditionnelle de Yoff, Ces activités de production avaient pour finalité la satisfaction des besoins de consommation :c'est une économie de subsistance.

⁶⁷ Grandmaison, op cit p 49.

Le second aspect du rôle économique est de contribuer à l'amélioration de la division du travail.. L'aîné est très tôt conscient de l'importance de cette division sociale du travail.

De par sa position et son statut social, il. est appelé à se positionner dans cette structure. La division du travail dans la société traditionnelle lébou de Yoff est très simple .Les taches étaient souvent réparties selon les âges et/ou les sexes.

L'aîné occupe donc une position centrale. Il est celui qui doit maintenir l'efficacité de la forme de division du travail. Il est chargé de veiller sur la bonne marche des travaux dans le champ familial en organisant efficacement le travail avec ses cadets. Il devient ainsi le levier principal de la machine économique. Une fois que le père ne pourra plus s'occuper des activités de production pour assurer le moyens de subsistance. : le chef de carré, les oncles avec l'age, cèdent de plus en plus leurs prérogatives à l'aîné qui voit son autorité se consolider.. Il est leur représentant et symbolise la sagesse et l'expérience acquis qui lui ont été transmis par ses parents et oncles et tous ceux qui dans la famille élargie sont plus âgés que lui.

On peut ainsi voir que la répartition de la sociétés entre aînés et cadets répond à des nécessités aussi bien sociales qu'économiques. A Yoff comme dans toutes les sociétés à économie d'autosubsistance, l'autorité des aînés repose ainsi sur des facteurs d'ordre économique. **Claude Meillassoux**, dans ses ouvrages d'anthropologie économique Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés d'autosubsistance et Anthropologie économique des Gouro de Côte d'ivoire⁶⁸ a confirmé cette thèse.

⁶⁸ Meillassoux, op cit p25.

Dans une société à économie de subsistance comme chez les Gouro de Côte d'Ivoire, Meillassoux a noté que les ressources constituées essentiellement des produits vivriers tirés de l'agriculture sont entre les mains des aînés. Le travail est collectif. Les cadets travaillent pour l'aîné qui en retour est chargé de la redistribution des ressources. « *le cycle de circulation des biens s'accomplit sous son autorité* »⁶⁹

Cette situation crée une dépendance des cadets vis à vis des aînés. ; accentuée par le fait que les aînés, étant détenteurs des ressources doivent payer la dot pour que les cadets puissent prendre femme. Ils vont ainsi pousser cette échéance le plus tard possible car cela diminuerait leur autorité en les soustrayant de la tutelle des aînés. Ils exercent donc un contrôle sur les femmes.

Cela est autant valable dans la société Gouro que dans le village traditionnel de Yoff. En effet les lébou sont très regardants en ce qui concerne le mariage. « *Il faut toujours l'aval des parents et aînés avant de sceller toute union* »⁷⁰. Ils peuvent ainsi aider le futur marié à payer une partie de la dot ou même la prendre en charge entièrement. En l'absence du père (comme après décès) l'aîné pouvait choisir une/des épouse(s) pour ses cadets.

Ainsi dans la société traditionnelle lébou les aînés sont détenteurs des moyens de production (la terre et les pirogues), et exercent en même temps un contrôle sur les femmes mais à la différence des Gouro, chez les lébou de Yoff, les aînés ne cherchent pas à prolonger la tutelle des cadets et les mariages sont encouragés une fois la maturité atteinte (conformément aux recommandations de l'islam).

Cela combiné avec la détention des moyens de production constitue le substrat matériel sur lequel repose l'autorité des aînés.

⁶⁹ Meillassoux (C), *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Paris, Mouton, 1964.

⁷⁰ Extrait d'un entretien avec une personne ressource, un vieux lébou M. P. déjà cité

On peut donc noter à la suite d'**Abdoulaye Bara DIOP** que dans la société lébou traditionnelle de Yoff comme dans celle wolof rurale traditionnelle,

« la dépendance biologique et économique des jeunes vis à vis des aînés peut expliquer leur soumission économique, sociale, idéologique à ces derniers »⁷¹.

Il existe donc une étroite corrélation entre la structure économique et celle sociale. Les rapports de parenté sont souvent à l'image des rapports de production. Les rapports aînés - cadets, l'autorité des premiers sur ces derniers se matérialise dans la structure économique, dans l'organisation et la division sociale du travail.

C.2.3. Rôle religieux de l'aîné

Dans la société lébou traditionnelle de Yoff, *« les aînés sont détenteurs de l'héritage technique, intellectuel et spirituel »⁷²*. Les cadets leur doivent respect et soumission, c'est la condition préalable qui régit le transfert de cet héritage. L'aîné est une sorte de maître et guide spirituel pour ses cadets.

Les aînés sont, dans la société lébou traditionnelle de Yoff, les détenteurs de l'expérience, de la sagesse et des pouvoirs occultes. C'était l'étape de l'initiation, étape très importante pour les lébou qui constituait la période pendant laquelle cet héritage était transmis aux cadets par ceux qui les avait précédés. Il ne s'agissait pas seulement de leurs aînés biologiques mais de tout ceux qui étaient plus âgés qu'eux. A leur tour ils devaient transmettre et ainsi perpétuer l'héritage culturel. C'est dans l'attente de ces moments privilégiés que les cadets témoignaient déférence et soumission à leurs aînés.

⁷¹ Diop (A B), La famille wolof, Paris, Karthala, 1985.

⁷² Paulme, op cit p 27.

Dans le milieu traditionnel africain comme à Yoff, le savoir n'est jamais reçu gratuitement . Il fallait en payer le prix qui souvent loin d'être en bien matériel était plutôt un effort de dépassement de soi par lequel on montrait qu'on était digne de savoir. L'initiation était la phase test. Elle est définie par Louis Vincent Thomas comme :

« un ensemble complexe de techniques visant à humaniser l'être humain par le biais...des épreuves... afin de l'orienter vers ses responsabilités d'adulte, de spécifier son statut, ses rôles... »⁷³.

L'initiation n'est donc pas seulement une série d'épreuves . Elle symbolise le passage d'un état à un autre, de l'état d'enfant à celui d'adulte ,de celui de profane à l'état d'initié. Dans la société lébou de Yoff, les membres d'une même classe d'âge étaient ceux qui avaient subis ensemble les épreuves de l'initiation. Cette division horizontale de la société était ainsi consolidée par les rites d'initiation.

L'initiation créait entre les initiés des liens indissolubles aussi forts que ceux du sang. Les aînés étant ceux qui sont passés par cette étape les premiers, ils devaient ensuite encadrer les cadets. Dans la période de réclusion des initiés appelée « *leul* », c'était les aînés (biologiques et sociaux) qui restaient avec leurs cadets et pas seulement pour veiller sur eux mais aussi pour leur transmettre l'héritage technique, intellectuel et spirituel du groupe. Cette étape contribuait à consolider les liens autant entre les initiés qu'entre ces derniers et leurs aînés.

⁷³ Thomas (LV), in Doumbia (T), Groupes d'âges et Education chez les Malinké ,éd.Harmattan, 2001.

On peut noter aussi le rôle prépondérant des aînées dans le maintien des cultes traditionnelles. A Yoff, elles sont les gardiennes de ces valeurs religieuses et les prêtresse des génies. Il nous a été donné de le constater de manière effective au cours de nos enquêtes. Dans une famille où l'aînée était une prêtresse on continue toujours à organiser des séances de « *Ndeup* » et de « *Tuur* ». Celle-ci décidée, c'est l'aînée actuelle qui perpétue la tradition. Elle a été initiée par sa devancière et aujourd'hui on vient la solliciter pour organiser ces cérémonies rituelles.

D'un autre côté, la sauvegarde des valeurs islamiques est confiée aux aînés. La société lébou traditionnelle est ainsi caractérisée par un syncrétisme religieux entre les éléments de la culture traditionnelle entre les mains des femmes et ceux apportés par l'islam qui relèvent des hommes. Le syncrétisme religieux, garant de l'équilibre et de la stabilité sociale est ainsi sauvegardé.

Yoff est ainsi connu pour son ancrage dans ses valeurs et traditions, celles qui fondent l'authenticité du peuplement lébou (primauté de la communauté et respect du droit d'aînesse au niveau social, continuité du modèle économique basé sur les activités traditionnelles de la pêche et de l'agriculture, maintien du syncrétisme religieux entre éléments de la culture traditionnelle et ceux de l'Islam). Les aînés étaient les garants de ce conservatisme social.

Le principe de primogéniture est la base de l'organisation sociale, économique, religieuse et même administrative. En effet, les différents quartiers constitutifs du village de Yoff ont été créés à des intervalles réguliers de quatre ans par souci de respect du droit d'aînesse. C'est dire l'importance que les lébou de Yoff accordaient au critère d'âge.

C'était par l'exercice de ces différents rôles, social, économique et religieux que le statut d'aîné trouvait son efficience.

Le statut de l'aîné dans la société traditionnelle était donc un des éléments du système de différenciation des individus, différenciation qui avait pour finalité de former des individus socialement bien intégrés dont l'aîné en est le « prototype ».

Mais la société lébou, comme toute structure, a connu sous l'impact du temps de profondes modifications. Ces bouleversements sociaux sont visibles jusque dans la cellule familiale. Les rapports de parenté vont évoluer, les statuts et positions vont être redéfinis.

Le statut traditionnel de l'aîné à Yoff, une des stratégies de différenciation d'intégration et de maintien du corps social va avoir une connotation autre et différente de celle de la société traditionnelle.

TROISIEME PARTIE :
PRESENTATION, ANALYSE ET
INTERPRETATION DES DONNEES DE
L'ENQUETE : Le statut de l'aîné actuel à Yoff

CHAPITRE VII : PRESENTATION DU VILLAGE DE YOFF ACTUEL

A) Démographie et Urbanisation

a) Démographie

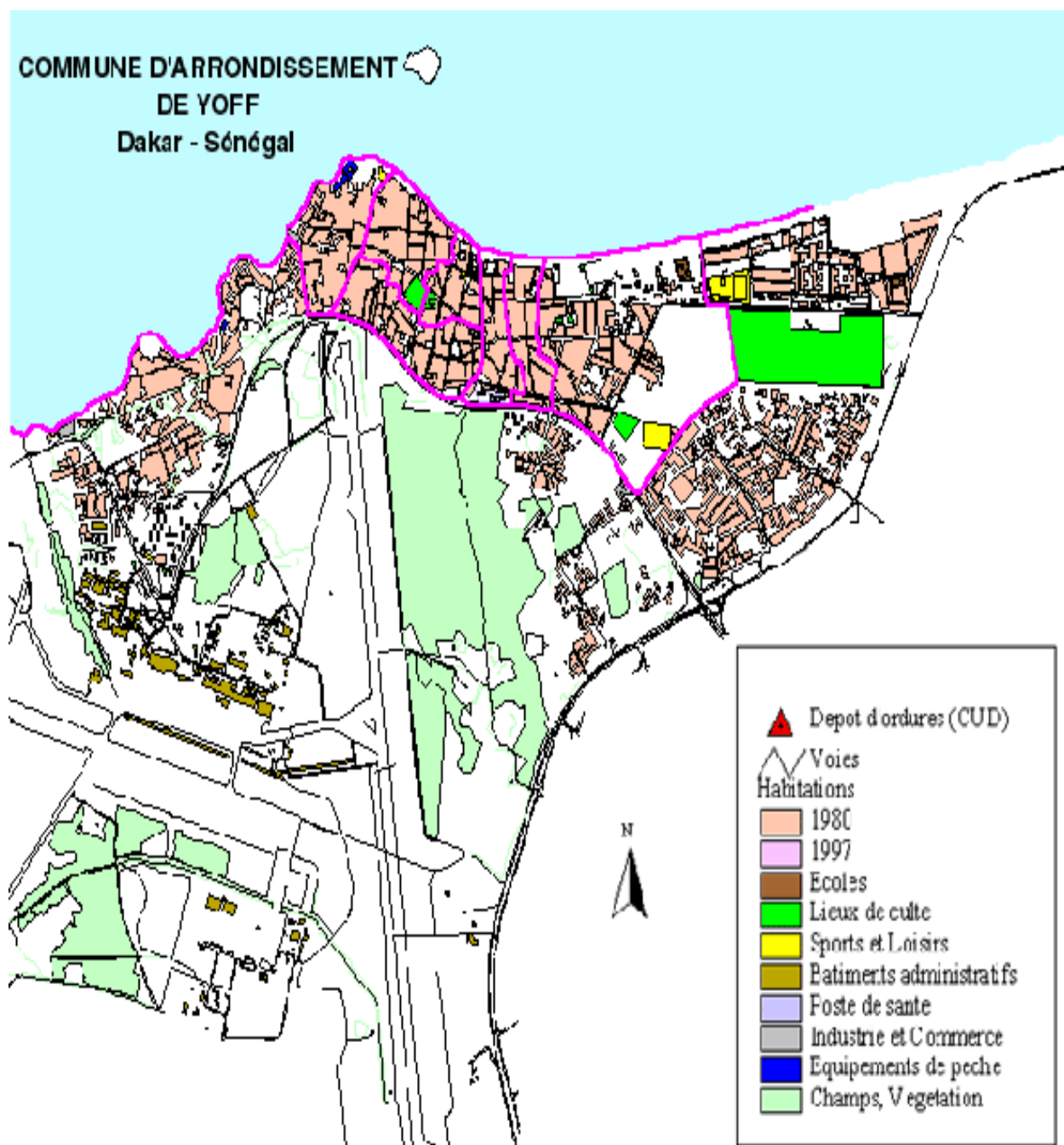
D'après les projections des derniers recensements⁷⁴, la population de Yoff est estimée à 43188 habitants dont 20962 hommes et 22226 femmes. Le nombre de concessions existant dans le village est estimé à 5079 pour un total de 6923 ménages.

Par souci de désengorgement, le village traditionnel de Yoff, a été réaménagé ; une zone d'extension de quarante et un (41) hectares est désormais disponible avec l'expropriation des propriétaires (T.F. de l 'Etat du Sénégal, de la Commune de Dakar et des privés) et occupants (T.F.I.)⁷⁵. Cette zone d'extension permettra le recensement des familles dont les concessions sont touchées par l'avancée de la mer, de même que celles touchées par l'élargissement des voies.

⁷⁴ Direction de la prévision et de la statistique, Région de Dakar, Recensement général de la population et de l'habitat -Décembre 2002, résultats provisoires janvier 2004 .

⁷⁵ [www.siup.sn/yoff/ Géographie/Vie de quartiers.htm](http://www.siup.sn/yoff/Géographie/Vie%20de%20quartiers.htm)

b) Urbanisation



Situé dans la banlieue Nord de Dakar la capitale, le village a été rapidement gagné par la ville qui s'étendait de plus en plus. Les sociétés immobilières ont massivement investi dans cette zone plutôt calme. Aujourd'hui on y compte une vingtaine de cités nées des coopératives d'habitat de certaines sociétés de la place et regroupées dans les quartiers de : Diamalaye, Cité BCEAO, Cité Alia Diéne et Sonatel et Toundoup Rva-Aéroport. Il faut souligner que ces nouvelles cités n'ont vu le jour qu'à la fin des années quatre vingt (80).

Cette urbanisation rapide est due au fait que le village de Yoff est géographiquement bien situé : proximité avec la mer qui offre un climat favorable, proximité avec le centre ville et la présence de l'Aéroport International Léopold Sédar SENGHOR). Cette urbanisation galopante affecte le mode de vie traditionnel du village de Yoff. En effet la construction de ces nouvelles cités ne constitue pas seulement l'arrivée de nouvelles populations. Elle consacre aussi l'introduction de nouvelles « *manières de faire, d'agir, de sentir et de penser* ». C'est ainsi que la structure sociale traditionnelle va être profondément bouleversée. Le principe de primogéniture, base de cette organisation sociale est de plus en plus remis en cause.

Du fait de l'urbanisation on y retrouve des populations d'origine diverse. Les cadres de références et les systèmes de valeurs ne vont pas demeurer à leur état initial (celui du modèle traditionnel).

B) La scolarisation

Recensement des écoles 2001 2002

Niveau	Nombre classes pédagogiques	Effectifs				
		Garçons		Filles		Total
		Nombre	%	Nombre	%	
CI	10	451	52%	409	48%	860
CP	10	370	51%	356	49%	726
CE1	10	355	50%	362	50%	717
CE2	11	332	53%	298	47%	630
CM1	11	290	52%	268	48%	558
CM2	7	200	49%	212	51%	412
Total	59	1998	51%	1905	49%	3903

A Yoff on compte actuellement neuf écoles élémentaires dont six publiques et trois privées avec un effectif total de 3903 élèves (51% constitué de garçons et 41% pour les filles). Cette scolarisation ne va pas sans affecter la structure sociale traditionnelle lébou de Yoff. Elle est même un des facteurs explicatifs du changement et de l'évolution du statut de l'aîné à Yoff.

L'idéologie ou pour employer un langage plus simple le mode pensée véhiculé au sein de l'école n'est pas celui de la société lébou traditionnelle. Ainsi l'école en plus de sa fonction première d'éducation et de socialisation introduit à Yoff de nouveaux modèles de comportements et d'action. En effet la scolarisation consacre l'introduction d'une nouvelle idéologie car l'école comme l'avait noté Bourdieu est par excellence le lieu où s'exerce la violence symbolique.

Dans la société traditionnelle lébou de Yoff, l'éducation et la socialisation des cadets était exclusivement réservée aux aînés (biologiques et sociaux). Cette socialisation avait pour finalité de former des membres socialement bien intégrés c'est à dire conformes à l'idéal social.

Cette forme de socialisation, élaborée en fonction des positions et statuts respectifs des individus, est différente du modèle de socialisation que propose l'école. Elle vient extraire l'aîné de son lieu de socialisation traditionnel (la famille élargie) pour le placer dans un nouveau cadre où les positions statuts ne sont pas pris en compte. Ainsi il n'a plus cette réelle conscience de son statut, de ses fonctions et rôles tant au niveau de la cellule familiale que de la structure sociale. L'école propose en ce sens des modèles de références différents de ceux du groupe d'appartenance.

C'est ainsi que toute la hiérarchie sociale est bouleversée. La continuité des valeurs est aussi menacée en ce sens que l'aîné qui devait assurer la transmission des valeurs, n'est plus en mesure de le faire car n'étant plus conscient de sa fonction sociale celle d'assurer la sauvegarde puis le transfert des acquis culturels ; fonction essentielle pour l'équilibre et le maintien de la structure.

A Yoff, la scolarisation a contribué à l'évolution du statut de l'aîné ; une évolution qui s'inscrit dans le sens d'une perte de la valeur et de l'importance accordée au principe de primogéniture et au droit d'aînesse.

B) Changement du mode de production

A part ceux qui travaillent dans l'administration et les entreprises de la place (l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne – ASECNA), une bonne part de la population active de Yoff est résorbée par le secteur de la pêche ; suivent ensuite les activités commerciales (services et techniques) , les activités artisanales (couture, maçonnerie, menuiserie, mécanique...) et enfin l'agriculture et l'élevage qui sont souvent destinés à l'autoconsommation.

L'économie constitue une des domaines essentielles de la vie sociale. La structure économique de la société lébou a évolué à l'image de celle sociale. Elle est passée d'une économie de subsistance à une économie monétaire. Le développement de cette économie monétaire s'explique par l'apparition de nouvelles activités de production en plus de celles traditionnelles. Nous allons dans un premier temps évoquer l'évolution des activités traditionnelles à savoir la pêche et l'agriculture pour ensuite évoquer le passage de l'économie de subsistance à celle monétaire à Yoff.

C. 3. Etat actuel des activités de production traditionnelles (la pêche et l'agriculture)

Jusqu'à nos jours, la pêche et ses activités connexes constituent la principale source de revenu des populations de Yoff. Les pêcheurs opérant au niveau de Yoff sont d'un nombre variable selon les saisons . Du fait du système d'émigration des pêcheurs et du nombre de pêcheurs occasionnels pendant les vacances (élèves et étudiants),il s'avère très difficile de disposer des chiffres exacts.

.Le nombre de pêcheurs varie ainsi entre 2000 et 3500 pêcheurs⁷⁶. Les quartiers de Tonghor et Ndénatte regroupent le plus de pêcheurs suivis de Ndeungagne, Mbenguène et Ngaparou.

Ces pêcheurs sont non seulement des autochtones, mais aussi des immigrants d'origine Saint-louisienne (Guet Ndar) de Kayar, de Thiaroye ou de la petite côte. La pêche est essentiellement artisanale avec des moyens techniques relativement modernes, la production annuelle de la pêche de Yoff avoisine les 40 000 tonnes. Elle peut même atteindre 5000 à 6000 tonnes selon les saisons. Mais ces dernières années, on a noté une baisse des productions jusqu'à 3500 tonnes.

Du fait des profits réels qu'offrent actuellement la pêche, on a noté l'apparition de plusieurs activités secondaires comme la commercialisation, la transformation des produits de la pêche (généralement assurées par les femmes) et le mareyage.

En ce qui concerne l'agriculture on peut noter un déclin du fait de l'urbanisation. Aujourd'hui la surface cultivable à Yoff, n'est estimé qu'à environ cent hectares (100 ha).

⁷⁶ www.silup.sn

Les espèces cultivées sont : l'arachide, l'oseille, le haricot et le manioc pendant l'hivernage et pour le maraîchage (salade, oignons, pommes de terre...) pendant la saison sèche.

On peut ainsi voir que dans la société lébou actuelle, la famille ne constitue pas une unité de consommation pas plus qu'une unité de production. Dans ce contexte le rôle économique de l'aîné qui était étroitement lié à la pêche et à l'agriculture (pour assurer la subsistance) revêt une autre signification. Ces activités ne sont plus seulement affaire de famille. En plus avec la modernisation de la pêche, il faut disposer de moyens pour s'assurer des revenus conséquents car avec l'accroissement des besoins de consommation, caractéristique des sociétés modernes, assurer la subsistance n'est plus seulement affaire de l'aîné ou des aînés.

C. 3.1. Le passage de l'économie de subsistance à l'économie monétaire

L'évolution des secteurs traditionnels de la pêche et de l'agriculture, l'émergence du secteur secondaire à côté du celui primaire, ces différents facteurs ont définitivement consacré l'introduction d'une économie monétaire.

A Yoff, les infrastructures industrielles sont peu importantes. On note quelques petites et moyennes industries à savoir les complexes frigorifiques et centres de transformation des produits de la pêche, l'Imprimerie Tandian et des boulangeries et pâtisseries.

On peut donc noter qu'à Yoff, l'économie de subsistance a cédé la place à un nouveau type d'économie celle moderne et capitaliste introduite par la colonisation. Les rapports sociaux vont ainsi être modifiés en fonction de ces nouveaux rapports économiques.

Le changement du mode de production affecte le statut de l'aîné en ce sens que dans ce contexte d'économie monétaire, assurer son rôle économique ne signifie plus seulement assurer la subsistance. L'accroissement des besoins de consommation nécessite des revenus supplémentaires. Le rôle économique de l'aîné est donc plus complexe (d'autant plus que le travail n'est plus collectif ou rares sont ceux qui continuent à maintenir ce principe communautaire). La famille n'est plus l'unité de production. Chacun des membres doit s'insérer effectivement dans la structure économique et cela non plus en fonction du critère inné qu'est l'âge mais selon le mérite ou la capacité individuelle.

CHAPITRE VII : Le statut de l'aîné actuel à Yoff

A) Changement de sens et de signification

A Yoff, l'évolution de la structure sociale a entraîné une évolution du statut d'aîné et une remise en cause du principe de primogéniture qui permettait la différenciation des individus et assurait à chaque membre une position et des rôles. L'action sociale, s'inscrivait ainsi dans une dynamique de complémentarité des rôles et fonctions sociales.

Ce principe ne peut donc être remis en cause sans que la société n'en soit atteinte. Dans la société lébou actuelle de Yoff, les cadres de références ne sont plus bien définis ; et la famille apparaît plus « *comme un réseau d'autonomies plurielles* »⁷⁷.

Aujourd'hui, il existe comme « *un hiatus entre les générations ; celle qui doivent prendre la retraite et celle qui doit assurer la relève* »⁷⁸. Cette époque où tout ce que disait l'aîné était comme « parole d'évangile », où ses conseils étaient les bienvenus, cette époque où les aînés étaient les références et les modèles, ce temps est désormais révolu. Le statut d'aîné à Yoff revêt un caractère plus symbolique qu'effectif.

Au niveau de la cellule familiale, l'évolution du statut de l'aîné est manifeste et c'est à ce niveau que se manifeste le plus les changements sociaux en cours. Dans le nouveau contexte familial, le statut de l'aîné ne revêt plus la même signification ; c'est l'évolution de la structure sociale, économique qui rend l'exercice de ces rôles plus complexe. Pour l'aîné, assumer ses fonctions de façon efficace et efficiente est devenu plus difficile. Il lui faudra puiser dans ses réserves et acquis personnels pour continuer à asseoir son autorité. Ce sont surtout les acquis d'ordre économique qui vont être déterminants pour le maintien de son autorité au sein de la famille :

*« Dans la famille traditionnelle, l'aîné était respecté par devoir, maintenant c'est par intérêt dans la mesure où il peut apporter une aide matérielle au sein de la famille »*⁷⁹

⁷⁷ extrait d'un entretien réalisé avec P.G. au quartier Ndeugagne avec un lébou de 42 ans

⁷⁸ ces propos sont de MAMADOU NDOYE sociologue à la Direction de la Famille ,qui lui même est lébou et aîné de famille .il a aussi dans son mémoire de maîtrise travaillé sur les changements sociaux dans un village lébou nommé Ndayane situé sur la petite côte

⁷⁹ Extrait d'un entretien avec une aînée de 46 ans, F.M. habitant à Ndénatte

L'autorité de l'aîné est donc proportionnelle à la capacité qu'il aura d'apporter ou de contribuer à l'apport de moyens de subsistance. Le statut revêt aujourd'hui une signification et une connotation surtout économique.

Mais on a pu constater qu'au niveau de la société globale, La société traditionnelle « résiste » et essaie de se maintenir ou du moins les anciens font tout pour qu'elle se maintienne. C'est ainsi qu'on peut expliquer le fait que de l'avis des personnes âgées (au delà de cinquante cinq ans) interrogées au cours des entretiens, le statut de l'aîné n'a pas beaucoup évolué, l'aîné jouit toujours de ses prérogatives, il est écouté et respecté. Elles conçoivent que le respect du droit d'aînesse a toujours été et demeure réel à Yoff. C'est dire que cette ancienne génération n'est pas consciente du changement sociale en cours à Yoff dont l'évolution du statut d'aîné est un des signes.

B) Complexité des rôles et prééminence du rôle économique

B. 7. Complexité des rôles associés au statut d'aîné

L'aîné assume dans la famille et la société lébou des rôles social, économique et religieux. Comme on l'a précédemment souligné, le statut d'aîné, comme d'ailleurs tout statut est validé par une exercice efficace des rôles qui lui sont assortis. Mais dans ce contexte d'évolution sociale assurer tous ses rôles de manière effective est devenu pour l'aîné une véritable épreuve.

*« Dans le contexte actuel, les cadres de référentiel s'effacent, les horizons sont limités, les repères s'estompent. La situation actuelle de l'aîné est précaire négligeable même et purement symbolique, c'est la valorisation des capacités individuelles et non statutaires »*⁸⁰

D'un autre côté on peut évoquer cette attitude des cadets envers leurs aînés. Cette attitude qui était jadis faite de déférence et de respect est aujourd'hui faite de défiance et de défi. Face à cette situation l'aîné est impuissant il ne peut que *« composer avec ceux qui respectent son autorité et ignorer ses cadets qui le défient »*⁸¹. Dans ces conditions, il est devenu de plus en plus difficile pour l'aîné d'assurer efficacement son rôle social. Le statut d'aîné qui était un privilège est devenu plus une charge et un poids pour ses détenteurs. il est à la fois *« saag et saas »*⁸². (privilège et charge) Cette situation est surtout plus manifeste au niveau de la cellule familiale.

Assumer le rôle économique n'est plus aussi simple. Avec l'éclatement du carré familial et l'émergence de familles les retreintes, assurer la subsistance est devenu une préoccupation quotidienne. On peut ainsi noter que, du point de vue social, religieux comme économique, les rôles de l'aîné ont évolué dans le sens d'une complexité croissante de leur contenu et de leur signification.

La recherche de moyens de subsistance est devenu l'affaire de tous. C'est ainsi que celui qui contribue le plus à l'apport de ces moyens de subsistance verra sa position sociale rehaussée.

⁸⁰ extrait de l'entretien réalisé avec M. M.Ndoye, sociologue à la Direction de la Famille. Il a aussi travaillé dans son mémoire de maîtrise sur les changements sociaux dans un village lébou situé sur la petite côte nommé Ndayane. Par ailleurs, il est aîné de une famille lébou.

⁸¹ extrait de l'entretien avec F.M , âgée quarante six ans,. déjà citée.

⁸² Extrait d'un entretien réalisé à Ndeugagne, op cit.

Aînés comme cadets sont soumis au même principe, le principe d'efficacité. L'âge n'est plus le garant du prestige social, il est plutôt fonction du niveau de participation économique effective.

B. 8. Preeminence du rôle économique

A Yoff, l'économie est passée d'un modèle d'autosubsistance à un type monétaire. Ce type d'économie fait appel au choix stratégique et au comportement rationnel de l'individu en tant qu'acteur qui cherche à assurer sa subsistance et aussi à accumuler un capital. C'est l'émergence de l'homo œconomicus :

« qui remet en cause les comportements traditionnels de la parenté et d'alliance, nécessaires à la solidarité du groupe et des membres qui adoptent les attitudes sauvegardant essentiellement ses intérêts personnels »⁸³.

Au communautarisme va succéder l'individualisme. Les données économiques ayant changé, la division et l'organisation du travail qui était établi selon l'âge et/ou le sexe va évoluer et modifier les rapports et liens sociaux. L'aîné doit soit « tekki » ou « tuuru »⁸⁴ (réussir où le cas échéant renoncer à son autorité).

Dans la famille et la société lébou actuelle de Yoff, la fonction économique est prééminente. Elle en est même venue à occulter les autres rôles (social, économique et religieux).

⁸³ Diop (A B), La famille wolof, tradition et changement, Paris, Karthala, 1985

⁸⁴ *ibid*

L'autorité des aînés n'est plus établie sur des critères comme l'âge ou la position sociale. Le phénomène économique est venu bouleverser le système d'attribution des statuts et positions sociaux. Ce système qui dépendait de caractères innés (l'âge et le sexe), est devenu tributaire de la structure économique. Les critères d'attribution des statuts d'innés sont devenus acquis. Ce sont les acquis en terme économique qui valident le statut. Autrement le statut existe mais est dépourvu de valeur et de signification Le critère économique vient valider et rendre effectif et réel le statut d'aîné :

« aujourd'hui on ne prend en compte l'aîné que lorsqu'il a une bonne situation économique et est capable de soutenir financièrement la famille ; autrement son statut est purement symbolique et son autorité contestée »⁸⁵

C'est dire que l'économie même si elle ne détermine pas totalement la structure sociale de la société, a profondément modifié les rapports et liens sociaux et en un mot la structure sociale du village de Yoff. On peut donc reconnaître à la suite **d'Abdoulaye B. DIOP** que :

« Ce n'est ni le bouleversement de la forme de production qui reste domestique, ni l'utilisation de techniques agricoles plus efficaces qui sont responsables de ces changements que subissent les traditions communautaires mais la transformation du caractère de l'économie qui d'autosubsistance devient monétaire »⁸⁶.

Ce constat fait à propos de la société wolof rurale est valable pour Yoff.

⁸⁵ extrait de l'entretien avec l'aînée de Ndénatte F.M. déjà citée.

⁸⁶ op cit.

La prééminence de la fonction économique obéit aux normes de la structure et est signe du changement social en cours à Yoff. La structure économique constitue la dominante dans cette nouvelle organisation sociale . Les rapports et liens sociaux, notamment ceux qui régissaient les attitudes entre aînés et cadets vont être redéfinis en fonction des nouveaux rapports économiques. L'individu émerge comme acteur à la place de la communauté et du groupe.

Avec l'introduction d'une économie monétaire, le communautarisme a cédé la place à l'individualisme, au jeu des calculs et stratégies individuelles. On peut ainsi noter le caractère déterminant du modèle économique sur la structure sociale. Cette prééminence du rôle économique, loin d'être un fait isolé marque le changement social qui est en train de s'installer dans la structure sociale traditionnelle lébou. Il consacre la rupture des liens sociaux primaires et des rapports sociaux traditionnels.

C) Passage d'un système de statut inné à un système de statut acquis

Le respect du principe de primogéniture et du droit d'aînesse est devenu aujourd'hui plus que relatif. L'autorité le respect doivent être mérités. L'aîné est comme tous les autres membres soumis au principe d'efficacité. Il doit valider son statut par certains acquis d'ordre économique mais aussi intellectuel qui sont les plus valorisés dans la société actuelle. Il ne suffit plus d'arriver en premier dans le rang des naissances, il faut justifier sa présence dans ce statut. L'autorité de l'aîné qui était de droit doit maintenant être mérité. Le statut inné de la société traditionnelle s'oppose au statut acquis comme l'être au faire pour reprendre Guy Rocher. L'être biologique doit être matérialisé par une efficacité dans les actions.

Le principe d'efficacité est au cœur des rapports sociaux et régit les comportements et attitudes entre les individus. On peut donc voir que dans la société lébou actuelle de Yoff, le principe d'efficacité a succédé au principe de primogéniture. Cette évolution du système de statut constitue donc avec la prééminence du rôle économique des signes de changement social. Cela ne signifie nullement que tant les aînés ont failli moralement à leur devoir ; mais l'évolution social a modifié les rapports traditionnels et les a soumis à sa loi.

On peut donc reconnaître que le statut de l'aîné dans la famille et la société lébou actuelle revêt une signification autre et différente de celle de la société traditionnelle. A l'image de la société globale et de la structure familiale, les liens sociaux primaires, les rapports de parenté et particulièrement les rapports aînés-cadets ont beaucoup évolué.

Dans ce nouveau contexte, les rôles associés au statut de l'aîné ont aussi évolué et sont devenus plus complexes. Le statut d'aîné passe d'une position privilégiée à une situation contraignante et surtout ambiguë. Cela s'explique par l'introduction d'un principe nouveau qui vient bouleverser les rapports sociaux en général mais les relations aînés-cadets surtout : le principe d'efficacité.

L'évolution de ce statut est manifeste au niveau des différentes structures de la société ; sociale économique et religieuse. Elle témoigne de l'état général de la société lébou de Yoff dans sa totalité ; c'est l'état d'une société en proie à de profonds bouleversements, le processus de changement social semble irréversible.

CHAPITRE VIII : Dimension individuelle du statut d'aîné

A) Prise de rôle et conflits

« Naître, c'est se retrouver membre d'un groupe social que l'on a pas choisi, qui lui même s'inscrit dans un contexte social et culturel particulier, qui détermine ses conditions d'existence, spécifie sa place par rapport à d'autres groupes sociaux et propose un certain nombre de valeurs et de modèles qui orientent ses conduites. »⁸⁷

Ces propos illustrent parfaitement la situation de l'aîné (comme d'ailleurs de tous les membres du groupe social). Ils sont ainsi appelés à assumer un statut et des rôles suivant des modèles et règles socialement déterminés. Face à cette situation se pose la question à savoir comment concilier obligations sociales et aspirations individuelles.

a) La prise de rôle

Posséder un statut suppose avoir recours à *« un ensemble de ressources disponibles qui permettent à un acteur d'interpréter ses rôles dans des formes plus ou moins originales »⁸⁸*

Ainsi pour exercer efficacement ses rôles l'individu a besoin de repères et de modèles qui prescrivent les comportements attendus selon les statuts et positions.

⁸⁷ Aebisher (V) et Oberlé (D) , Le groupe en psychologie sociale, Paris, Dunod, 1996, Deuxième édition.

⁸⁸ Linton, op cit.

Toute société à l'image de celle des lébou de Yoff élabore des modèles de comportement, met en place un système de référence qui prescrivent les règles de conduite attendues d'un individu qui occupe telle position ou possède tel statut en conformité avec l'idéal social. C'est cette conformité aux modèles sociaux établis qui rend possible le maintien de la structure sociale et familiale. C'est ainsi qu'on peut reconnaître à la suite Guy Rocher que la finalité de toute socialisation est

*« de produire une conformité suffisante des manières de faire, d'agir et de sentir chez chacun des membres de la collectivité pour que chaque personne s'intègre à la collectivité et que celle ci puisse se maintenir et durer. »*⁸⁹

Mais malgré l'existence de ces modèles stéréotypés avec pour finalité d'assurer la conformité sociale, chaque individu entre dans son rôle social d'une manière qui lui est propre c'est en cela que consiste la prise de rôle. *« Elle est différente du rôle en tant que modèle standard »*⁹⁰. La prise de rôle dépend à la fois des ressources socialement disponibles (normes modèles de comportements prescrits, socialisation) mais aussi des déterminants internes (désirs et aspirations individuels).

Dans la société traditionnelle, la prise rôle n'était guère dissociée du rôle en tant que modèle social. Il s'agissait d'assurer ses rôles en suivant les modèles établis et en se gardant d'innover ou d'ajouter quoique ce soit. Comme le soulignait **Maquet**, *« les sociétés africaines se méfient de l'improvisation. Elles cherchent à former des individus bien adaptés à leur différents rôles sociaux »*⁹¹

⁸⁹ Rocher (G) Introduction à la Sociologie générale, tome1, « L'action sociale, », Montréal, Editions HMH, 1968-1969, Seuil, coll. « Points Essais » n°13,14,15. .

⁹⁰ Extrait du cours de Psychologie sociale de M. Mbodj déjà cité

⁹¹ Maquet, Africanité traditionnelle, in Grandmaison, op cit.

Dans la société actuelle, la prise de rôle est dissociée du rôle. Avec l'émergence de l'individu comme singularité distincte du groupe, il n'est plus question de suivre à la lettre les modèles sociaux. La prise de rôle va consister en l'expression des désirs et aspirations individuelles.

Mais on a pu constater que dans la communauté lébou de Yoff, malgré les bouleversements sociaux observés, le statut de l'aîné revêt toujours une importance particulière. Cela est peut être due la pression sociale exercée sur les aînés. Ainsi, dans sa prise de rôle, il essaie de concilier au mieux obligations sociales et aspirations individuelles. La prise de rôle consiste à allier au mieux tendances sociales et individuelles d'autant plus qu'entre l'individu et le groupe il n'y a pas opposition mais continuité. Il revient donc à l'aîné de s'appuyer sur cette marge d'autonomie individuelle pour adopter un comportement qui se situe dans les limites de la conformité sociale et en accord avec ses tendances individuelles (personnalité, convictions).

Mais tous les aînés ne possèdent pas « cette souplesse adaptative ». Ainsi l'efficience et l'effectivité du statut dépend en grande partie de la façon dont s'est opérée cette prise de rôle qui va désormais consister en cette capacité de dépassement de soi, à puiser dans les modèles sociaux (inculqués au cours de la socialisation mais plus dans ses aptitudes individuelles) pour assurer ses rôles en conformité avec les normes et valeurs sociaux et en accord avec ses aspirations individuelles et ses convictions personnelles. C'est pourquoi le statut de l'aîné est aujourd'hui vécu par les jeunes comme une situation très ambiguë

b) Les conflits de rôle

Une des signes de l'évolution du statut de l'aîné est la complexité des rôles associés au statut. Cette complexité relève de l'absence de cadres de références définis.

Dans la communauté lébou actuelle de Yoff, les cadres de références ne sont plus aussi bien définis. Dans ce contexte, les conflits de rôles constituent une réalité permanente auquel il faut faire face. On peut ainsi voir que les conflits de rôles auxquels sont confrontés de plus en plus les aînés dans la famille et la société et lébou actuelle trouvent leur source dans l'état de déstructuration et de bouleversement social qui caractérise la structure sociale de Yoff.

Dans la société traditionnelle, les rapports aînés -cadets au sein de la famille s'inscrivaient dans une dynamique de complémentarité. Dans la société actuelle, avec l'évolution du statut et la prééminence des critères de différenciations sociales basés sur le mérite et les acquis individuels, le principe de primogéniture est remis en cause et la hiérarchie sociale bouleversée. Les rapports aînés – cadets obéissent à d'autres principes qui ne sont pas élaborés en fonction des spécificités de la société et de la culture lébou. Le jeu interactionnel n'obéit plus aux normes de la structure, celles qui étaient conçues pour assurer l'équilibre et la stabilité en intégrant les individus dans un réseau d'actions complémentaires et non conflictuels.

Les conflits de rôles constituent des sources de tensions aussi bien au niveau individuel que social. Il est donc nécessaire pour l'aîné (comme tous les partenaires sociaux) de résoudre ces conflits ; l'équilibre psychologique de l'individu et celui de la structure sociale et familiale en dépendent.

Mais là encore chacun adopte une stratégie qui porte son empreinte individuelle mais toujours en fonction des modèles socialement établis et dans les limites de la conformité sociale. Ainsi nous pouvons à partir des stratégies adoptées pour dépasser les conflits de rôles essayer d'établir une classification des types d'aînés.

B) Typologie des aînés

« Une typologie consiste en un système de classification construit à partir de plusieurs critères qui forment un schéma de pensée auquel les phénomènes peuvent être comparés et mieux compris. »⁹²

Notre typologie est basée sur les stratégies particulières adoptées pour surmonter les conflits de rôles. Nous avons retenus celles qui étaient les plus fréquentes dans la famille et la société lébou actuelle.

La psychologie sociale définit trois options pour résoudre les conflits de rôles :

- l'**option** : choisir un rôle parmi ceux qui sont offerts et renoncer à d'autres
- le **compromis** : établir une hiérarchie et déterminer les rôles prioritaires pour y concentrer toute son action.
- L'**innovation** : introduire un style nouveau dans la prise de rôle mais en restant dans les limites de la conformité sociale.

Ainsi dans la société lébou nous avons pu regrouper les différentes stratégies en trois groupes en fonction des options définies en psychologie sociale.

⁹² Quivy (R) et Campenhoudt (LV) Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995,, (deuxième édition) ,p224.

Nous avons pu ainsi identifier trois types d'aînés.

- **L'aîné conciliant**

Il essaie de trouver un compromis en essayant d'être à la hauteur de ses obligations et en maintenant une certaine autonomie individuelle. Il va essayer d'éviter toute situation qui peut créer des tensions. (se référer à l'histoire de vie n°1 citée en annexe)

- **L'aîné démissionnaire**

Il se démet de son autorité et de ses prérogatives d'aînés pour instaurer avec ses cadets une relation d'égaux et non de subordination. Cette attitude est fréquente quand les cadets ont atteint un niveau soit économique ou intellectuel plus élevé. C'est une attitude faite de résignation surtout. . On peut citer le cas de cet aîné qui parce que n'ayant pas une bonne situation économique a du se défaire de son autorité pour pouvoir compter sur l'aide de ses cadets ainsi dit il :

« j'ai mis de côté mon statut d'aîné pour instaurer avec eux des rapports plus amicaux et détendus ainsi je peux les solliciter en cas de besoin. »⁹³

- **L'aîné conforme**

Il est conscient de ses obligations et de ses rôles en tant qu'aîné. Il essaie d'avoir un comportement exemplaire pour qu'on aie rien à lui reprocher. Il fait tout pour être à la hauteur en refoulant ses besoins et aspirations individuelles. Il veut absolument prouver qu'il est l'aîné et qu'en tant que tel il doit répondre aux attentes (se conférer à l'histoire de vie n°2 citée en annexe).

⁹³ Extrait d'un entretien avec un pêcheur lébou de 42 ans habitant à Tonghor , ne disposant pas de pirogues (outil de production) sa situation économique est très instable.

C'est ce troisième type d'aîné qu'on rencontre le plus dans la société lébou actuelle.

D'une part, les aînés à force de s'entendre dire « *yaay taaw* » pour dire « tu es l'aîné » (comme s'ils ne le savaient déjà) sont obligés « d'aliéner » leur libertés individuelles pour sacrifier à leurs obligations sociales. Les propos de cet enquête résument parfaitement cette situation : « *être l'aîné est une lourde responsabilité et réussir devient ainsi une obligation. en plus on n'a pas droit à l'erreur* »⁹⁴. La pression sociale agit ainsi comme une sorte d'émulation qui pousse l'aîné à se surpasser .

D'autre part, ce type d'aîné correspond le plus aux caractéristiques de la société lébou où malgré tous les changements notés , l'individu reste toujours dominé et absorbé par le groupe. C'est dire que : « *la liberté individuelle ne se réalise qu'en communion ; elle s'épanouit en Amour et Société* »⁹⁵ .

Le statut de l'aîné dans la famille et la société lébou a beaucoup évolué. Cette évolution s'inscrit dans la dynamique général du changement social qui est en train de s'opérer dans la structure sociale du village lébou de Yoff.

Cette évolution se traduit par le bouleversement des positions et statuts sociaux, en un mot de la hiérarchie sociale. Le statut de l'aîné va donc avoir une signification et un contenu autres que ceux qu'il avait dans la société traditionnelle. Cette évolution du statut s'est manifesté sous diverses formes :

- la prééminence du rôle économique sur ceux social et religieux

⁹⁴ Extrait d'un entretien avec un aîné de 27 ans, C.G. habitant à Ndénatte.

⁹⁵ Mveng (E), in Sylla (A), La philosophie morale des Wolof, op cit.

- le passage d'un système d'attribution de statut basé exclusivement sur un critère inné, l'âge à un système où les critères acquis sont pris en compte. Ainsi le statut d'aîné dépend toujours du facteur biologique (principe de primogéniture) mais n'a de sens et de valeur que lorsqu' il repose sur des critères acquis et principalement ceux d'ordre économiques.

L'évolution du statut s'explique par l'état général de la structure sociale lébou de Yoff. Les mêmes facteurs explicatifs du changement social sont ceux qui expliquent aussi l'évolution du statut de l'aîné. Ces facteurs sont :

- L'urbanisation de Yoff consécutive à celle de la région de Dakar. Le village de Yoff est passé de son statut de village traditionnel à celui d'une commune d'arrondissement.
- La scolarisation suite à la pénétration coloniale, consacre l'introduction de nouvelles valeurs et modes de pensée différentes de celles du groupe lébou de Yoff et qui viennent changer la mentalité traditionnelle surtout chez la jeune génération.
- Le changement du mode de production ; c'est le passage d'une économie traditionnelle de subsistance à une économie monétaire conçue suivant le modèle capitaliste. Ce modèle économique vient remettre en cause le rapports communautaires sur lesquelles étaient basées les activités économiques traditionnelles et consacre l'émergence de nouveaux rapports sociaux et économiques basés sur les stratégies individuelles.

Tous ces facteurs ont eu pour conséquence le bouleversement de la structure sociale et une modification des rapports sociaux entre aînés et cadets, entre parents et enfants, entre générations, et la remise en cause des principes de base de la société traditionnelle (communautarisme, respect des traditions, du principe de primogéniture et du droit d'aînesse).

Cette situation est génératrice d'anomie au niveau social (par une absence de règles définies) et de déséquilibre psychologique au niveau individuel. Dans ce contexte, le statut d'aîné se révèle plus un fardeau qu'un privilège. D'où la nécessité d'adopter la souplesse adaptative requise pour allier obligations sociales et épanouissement individuel.

L'évolution du statut de l'aîné à Yoff n'est donc pas un phénomène isolé. Il s'inscrit dans le processus de changement social enclenché dans la société lébou de Yoff.

CONCLUSION

Cette présente étude a porté sur le statut de l'aîné dans la famille et la société lébou de Yoff. Il s'agissait de répondre à la question suivante : comment se présente actuellement le statut de l'aîné après avoir évolué ?

A Yoff, Le statut de l'aîné s'intégrait dans le mécanisme de différenciation des individus .Cette différenciation de par les rôles et positions sociales obéit à un principe fonctionnel : celle d'assurer l'intégration sociale des membres en fixant à chacun une position et des rôles déterminés.

Mais la société traditionnelle, comme toute structure, est une entité dynamique et est confrontée de l'intérieur à des forces inter agissantes. Elle est donc en train d'évoluer. Le principe de primogéniture qui était la base du système de différenciation et d'intégration sociale est de plus en plus remis en cause. Cette évolution loin d'être fortuite s'inscrit dans la dynamique sociale.

Concevoir la famille et la société lébou de Yoff comme des structures sociales dynamiques a permis

- d'une part de voir que l'institution du principe de primogéniture obéissait à une nécessité fonctionnelle, celle d'assurer l'intégration sociale par la différenciation et
- d'autre part d'expliquer l'évolution du statut de l'aîné.

Mais le modèle explicatif s'est révélé déficiente. La vision structuro fonctionnaliste ne permet pas à elle seule de voir la signification sociale totale et l'importance que les lébou de Yoff accordent au principe de primogéniture. Il faut intégrer la dimension culturelle unique et singulière spécifique aux lébou, celle qui fonde le particularisme lébou (et par conséquent ceux de Yoff).

L'institution du principe de primogéniture n'est pas seulement pour les lébou une stratégie de différenciation sociale. Elle permet comme on l'avait établi dans l'hypothèse principale, dans cette société fortement ancrée dans ses traditions, de perpétuer ses modèles culturels et d'assurer la continuité intergénérationnelle et la conservation de la structure sociale. L'aîné est celui qui doit assurer la relève. Ainsi même si les fondateurs ne seront plus, la société demeurera intacte suivra le cours normal, celui tracé par les devanciers. C'est cela qui explique le plus l'importance qui lui était accordée dans la société lébou de Yoff.

Cependant il faut reconnaître à ce modèle d'analyse le mérite de nous avoir permis de comprendre et d'expliquer l'évolution du statut de l'aîné et plus de l'intégrer dans un processus cohérent, celui du changement social en cours à Yoff.

Certes la société lébou est en proie à de profonds bouleversements. Cette évolution a affecté le système de différenciation sociale, les positions et statuts sociaux. Mais on a pu voir que le statut d'aîné revêt toujours une importance particulière. L'évolution du statut ne s'est pas accomplie dans le sens d'une négation du droit d'aînesse. Elle a consisté en une complexification des rôles de l'aîné et d'un accroissement de ses charges et obligations sociales .

L'aîné dans la société actuelle se trouve dans une position très ambiguë. La société lébou est en train d'évoluer à travers sa structure économique et celle sociale et malgré tout on continue à attendre de lui qu'il soit une référence. Le principe de primogéniture est devenu un principe actif. Etre l'aîné ne signifie pas seulement faire valoir le droit d'aînesse, il faut justifier sa présence dans ce statut. C'est le principe d'efficacité qui entre en jeu.

Les facteurs explicatifs du changement social intervenus à Yoff (pénétration coloniale, urbanisation, scolarisation, changement du mode de production) sont aussi ceux qui expliquent l'évolution du statut d'aîné.

L'urbanisation a modifié le cadre de vie traditionnel ; la scolarisation a consacré l'émergence d'un mode de pensée d'action et une idéologie nouvelle ; et enfin l'introduction d'une économie monétaire a entraîné le recul des activités de production traditionnelles. Mais plus, l'évolution de la forme de division du travail a entraîné une modification des rapports sociaux de production et des rapports sociaux tout court.

Dans la société lébou actuelle de Yoff, le statut de l'aîné revêt plus une connotation économique. La fonction économique est prééminente. Cela au détriment de la fonction sociale, celle qui faisait la particularité et toute la valeur du statut dans la société traditionnelle.

Le statut de l'aîné revêt aussi une dimension individuelle. Si dans la société traditionnelle individu et groupe convergeaient pour ne former qu'un, cela n'est plus entièrement le cas dans la société actuelle. Avec l'évolution du statut et l'absence de cadres de références définis, l'aîné est membre d'un groupe social qui lui assigne une fonction mais aussi individualité et singularité. Il se trouve dans une impasse (entre les obligations sociales qui pèsent lourdement sur lui et ses aspirations individuelles). Cette situation relève de l'état d'anomie sociale marquée par l'absence de règles de conduite définies. Les conflits de rôles sont ainsi récurrents. Être aîné signifie dans ce contexte savoir adopter un comportement, des stratégies qui intègrent la dimension sociale du statut et celle individuelle. De cette souplesse adaptative dépendra son autorité et l'efficacité de son statut mais aussi son équilibre psychologique.

Cette étude sur le statut de l'aîné nous a permis d'analyser l'évolution de la société traditionnelle lébou selon une double perspective : la dimension macro sociologique, celle de la société globale, mais aussi selon une perspective microsociologique. On a pu ainsi mettre en parallèle l'évolution de la structure globale et l'évolution des rapports sociaux qui constituent la structure.

L'évolution du statut de l'aîné n'est donc pas un phénomène isolé. Elle s'inscrit dans le processus global de changement social en cours dans la société lébou de Yoff. A un niveau concret, l'évolution du statut de l'aîné nous a permis d'identifier les facteurs explicatifs de l'état de déstructuration de la structure sociale de la communauté lébou de Yoff.

Si la société traditionnelle a pu se maintenir pendant longtemps dans ses valeurs et traditions c'est parce que les aînés ont su conserver et perpétuer ce que les fondateurs leur ont laissé. Ainsi au fil du temps, elle a pu se maintenir et s'ancrer dans ce que Balandier et Mercier nomment le particularisme lébou.

Dans la société actuelle, cette fonction sociale primordiale est reléguée au second plan. Et c'est tout l'héritage culturel lébou qui est en train de se perdre car ceux qui en était les détenteurs puis les conservateurs soit n'ont plus conscience de leur fonction ou ne disposent plus des ressources requises pour l'assumer.

Donc ce n'est pas tant les aînés qui ont failli à leur tâche que l'outil qui leur a échappé des mains pour les soumettre à sa loi pour reprendre **Gérard Mendel**. La crise sociale notée dans la société mais surtout dans les familles lébou (matérialisée par l'éclatement des familles élargies qui fait souvent suite au décès du chef de carré) provient de cette crise d'autorité.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

AEBISHER (Verena), et **OBERLE** (Dominique), Le groupe en psychologie sociale, Paris, Dunod, 1998 (deuxième édition).

BOURDIEU (Pierre), Questions de Sociologie, Paris, Editions de minuit, 1984, 277p

BALANDIER (Georges), Anthro-pologiques, Paris, Puf, 1974.

BALANDIER (G), et **MERCIER** (Paul), Particularisme et Evolution, les pêcheurs lébous du Sénégal, in Etudes sénégalaises n°3, IFAN , Sénégal, 1953

BOUDON (Raymond) et **BOURRICAUD** (François), Dictionnaire critique de Sociologie, Paris, Puf, 1986 (deuxième édition).

DOUMBIA (Tamba), Groupes d'âge et Education chez les Malinké du sud du Mali, Paris, Harmattan, 2001.

DIOP (Abdoulaye Bara), La famille wolof : tradition et changement, Paris, Karthala. 1985.

DUCHEMIN (G), La République lébou et le peuplement actuel, in Etudes Sénégalaises, n°1, IFAN, 1949.

FISHER (Gustave. Nicolas) , Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, Dunod, 1998 (deuxième édition)

FORTES (Meyer) et **PRITCHARD** (Evans), Les systèmes politiques africains, Paris, Puf, 1964 ; éd. orig.1940.

LINTON (Ralph), Le fondement culturel de la personnalité, Paris, Dunod, 1997, 138p ;éd ; orig1945.

LOMBARD (Jacques), Introduction à l'ethnologie, Paris, Armand Colin, 1998 (deuxième édition).

MAISONNEUVE (Jean), Introduction à la psychosociologie, Paris, Puf, 1973

- La dynamique des groupes, Paris, Puf, col « que sais je ? »1999(treizième édition).

MALINOWSKI (Bronislaw), Une théorie scientifique de la culture, Paris, Maspéro, 1968 ; éd orig1944.

- Sexualité et répression dans les tribus primitives, Paris, Gallimard, 1963 ; éd. orig.1922.

MAQUET (Jacques), Les Civilisations noires, Paris, Horizons de France, 1962.

MEILLASSOUX (Claude), Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, in Cahiers d'Etudes Africaines, n°4, Paris, Mouton, 1960,382p.

- Anthropologie économique des Gouro de Côte d’Ivoire,
Paris, Mouton, 1964.

MICHEL (Andrée), La sociologie de la famille, Paris, Mouton, 1970

MUCHIELLI (Alex), La psychologie sociale, Paris, Hachette, 2000

QUIVY (Raymond) et **CAMPENHOUDT** (L.V), Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995(deuxième édition).

RADCLIFFE – BROWN (A.R), et **FORDE** (Daryll), Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique, Paris, Puf, 1953, traduction de Marcel Griaule, éd. orig.1952.

ROCHER (Guy), Introduction à la Sociologie générale, Montréal , Editions HMH, 1968-1969,Seuil, coll. « Points Essais », n°13,14,15.

Tome1 : L’action sociale

Tome 2 : L’organisation sociale.

Tome 3 : Le changement social

SYLLA (Assane), Le peuple lébou de la presqu’île du Cap –Vert, Nouvelles éditions africaines du Sénégal, 1992.

La philosophie morale des Wolofs, Université de Dakar, IFAN, 1994.

VAN EETVELDE (P), L'homme et sa vision du monde dans la société traditionnelle négro africaine, Belgique, Bruylant Académia, 1998.

Roman

BADIAN (Seydou), Sous l'orage, Présence Africaine, 1972.

Revues, Articles, Dossiers

DIOP (A.B), - « *La famille wolof en milieu rural* », Bulletin de l'IFAN n°1, Janvier 1974.

-« *Parenté et famille en milieu rural* », Bulletin de l'IFAN. N°1,1970, pp216-229.

DUMEZ (R), et **Kâ (M)**, « *Yoff, Le territoire assiégé, un village lébou dans la banlieue de Dakar* », in Dossiers régions côtières et petites îles n°7, UNESCO, 2000.

GOUIN (Gilles Dossou) « *Le droit d'aînesse à l'épreuve du droit à l'expression* »,quotidien Le Soleil du 22 juillet 2004, rubrique Contributions – Idées et Débats, p13

PAULME (Denise), « *La notion de parenté dans les sociétés africaines* », in Cahiers Internationaux de Sociologie tome 15,Paris, 1960.

SILLA (Ousmane), « *Structure familiale et mentalité religieuse des lébou du Sénégal* », in Notes Africaines n° 119, juillet 1969,pp78-93.

SPENLE (Anne Marie), « *La notion de rôle dans le développement de la personnalité de l'enfant* », in Cahiers internationaux de Sociologie, Paris, 1960.

THOMAS (Louis Vincent), « *Analyse dynamique de la parenté sénégalaise* », in Bulletin de l'IFAN Dakar n°3, 1968, pp1005-10056.

Mémoires consultés

GRANDMAISON (Colette), Rôles traditionnels féminins et Urbanisation (Lébou et Wolof de Dakar), Archives Nationales du Sénégal, Série 1G/00026.

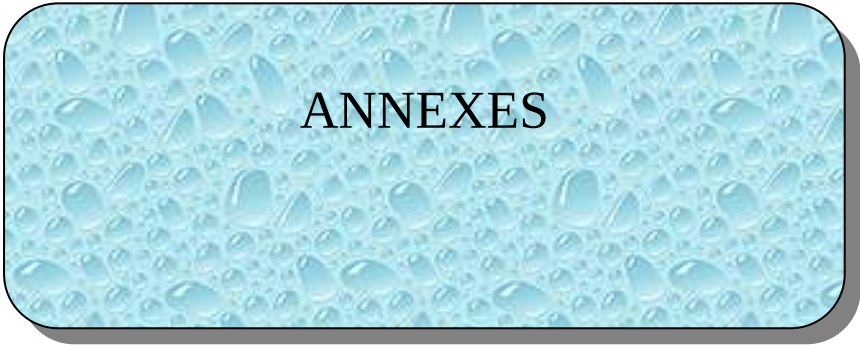
MBENGUE (Cheikh), Origines, traditions et techniques nautiques chez les lébous du Sénégal, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD, Département d'histoire, mémoire de maîtrise, 1997

NDOYE (Mamadou), Le passage de l'économie agricole à l'économie de pêche : les changements sociaux à Ndayane dans la petite côte, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD, Département de Sociologie, mémoire de maîtrise, 1998,120p.

Sites consultés

www.silup.sn (Système d'Information Populaire)

www.cresp.sn (Centre de recherche pour l'émergence sociale participative)



ANNEXES

RECIT DE VIE N°1

S.G, 42 ans ,Aîné de famille, habite au quartier Ndénatte

J'ai étudié jusqu'en deuxième année de droit à l'université de Dakar. Je suis célibataire et sans enfants et à la recherche d'un emploi.

Dans ces conditions, être aîné est une situation très difficile .aujourd'hui on attend de l'aîné qu'il aie une bonne situation financière. C'est à cette condition qu'on est respecté sans cela on risque de « faire passer les cadets avant lui ».

Dans la société lébou traditionnelle la position de l'aîné était beaucoup moins complexe. Le rôle de l'aîné était essentiellement social et consistait à soutenir le père dans l'éducation des cadets. L'aîné étant le premier né ,ses parents consacraient beaucoup d'efforts dans son éducation. Si c'était un garçon, il passait tout son temps avec son père que ce soit aux champs ou en mer. Ces moments étaient ceux qui étaient le plus propices au dialogue et à la communication et le père pouvait ainsi lui inculquer les valeurs et règles sociales. Les cadets n'ont pas cette chance. Et c'est à l'aîné de faire pour eux ce que le père avait fait pour lui. Il doit assurer la relève. Mais dans la société actuelle, ce rôle social de l'aîné est secondaire. On attend de lui plus qu'il soit à la hauteur sur le plan économique.

Ainsi en tant qu'aîné et n'ayant pas de travail, je vis une situation très difficile, je pense aussi qu'être aîné dans la famille lébou traditionnelle était beaucoup plus simple. Aujourd'hui le rôle de l'aîné n'est plus facile. J'ai déjà souligné que dans la société traditionnelle le père était très proche de son aîné et les cadets par l'intermédiaire de l'aîné communiquaient avec le père, aujourd'hui ce n'est plus le

cas. L'écart parents- enfants se creuse de plus en plus .L'aîné qui devait assurer la médiation n'est plus en mesure de le faire.

Dans ce contexte, en plus d'être l'aîné, il faut avoir une forte personnalité pour savoir négocier avec toutes les situations qui auront à se présenter et à garder son autorité au sein de la famille. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut rester serein et ne pas sombrer dans la folie ou la déviance.

RECIT DE VIE N°2

C.G, Aîné de famille, âgé de 27 ans, habite à Ndénatte, travaille dans une compagnie d'aviation.

J'ai arrêté mes études pour aider mon père. J'ai eu mon bac. J'ai été inscrits deux fois au département d'Anglais de l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Pourtant j'étais brillant pendant mon cycle secondaire et je comptais poursuivre mes études .mais je n'ai pas pu m'adapter au rythme de l'Université ensuite à cette époque. Mon père comptait m'envoyer à l'étranger et on avait entrepris des démarches en ce sens. Mais finalement cela n'a pas eu une suite favorable. Et c'est depuis cette époque qu'on ne parvenait plus à s'entendre. Et ce qui me faisait le plus peur c'était qu'en ce moment mon père devait partir à la retraite et je savais qu'en tant qu'aîné, je devais assurer la relève. Cela a duré pendant une longue période. Mais la situation s'est améliorée par la suite.. et j'ai pu trouver un emploi et cela me permet de soutenir financièrement ma famille .mais c'est au prix d'un grand sacrifice. Presque tout mon salaire y passe. Il arrive aussi que ma mère me demande de faire un geste pour une tante ou une cousine parce que dit-elle « si tu ne le fais pas c'est moi ta mère qu'on va tenir pour responsable ».

Donc en plus de la famille il faut penser aux parents éloignés. La situation de l'aîné dans la société lébou actuelle est très difficile.

J'ai aussi eu à un certain moment des problèmes avec ma petite sœur. Elle était en pleine crise d'adolescence et on ne parvenait pas à s'entendre. Mais maintenant elle s'est mariée et la situation s'est arrangée. Cela a été aussi le cas avec mes frères cadets.

Je pense que l'aîné ne doit pas essayer de s'imposer ou d'imposer quoique ce soit. il doit plutôt se montrer patient et tolérant envers ses cadets. Il est comme un modèle et est tenu pour responsable de la mauvaise conduite de ses frères cadets. C'est pourquoi, j'essaie d'avoir toujours un comportement exemplaire pour que

personne n'aie jamais rien à me reprocher. Cela n'est pas facile mais je crois que c'est la seule solution pour s'en sortir.

Etre aîné dans la famille lébou actuellement et particulièrement dans le village de Yoff n'est pas très facile c'est pourquoi je ne compte pas m'installer pus tard ici avec ma famille. Une fois que je serai marié. Je ne compte pas faire subir à ma femme cette situation. Je pense que je vais m'installer ailleurs. Cela ne me soustrairait pas à mes obligations d'aîné mais cela atténuera la pression qui pèse sur moi. Etre aîné dans la famille lébou actuelle constitue aujourd'hui une lourde responsabilité.

RECIT DE VIE N°3

F.D, Aînée âgée de 53 ans

Etre aînée c'est être une deuxième mère. Je suis née dans une famille polygame 2 tant l'aîné du côté de ma mère, j'ai très tôt arrêté mes études pour l'aider dans les travaux ménagers. Elle n'avait en ce moment personne pour l'aider et c'était très difficile de gérer un ménage polygame.

Avant la naissance de mes frères cadets, j'étais donc le seul soutien de ma mère. Cette situation a développé entre nous une grande complicité empreinte de tendresse. Quand plus tard mes frères ayant grandi se moquaient de moi à propos de mon bas niveau d'instruction. Elle prenait ma défense .elle leur rétorquait toujours que « si votre sœur a arrêté très tôt ses études, ce n'était que pour m'aider et rien d'autre et ce n'était pas une perte de temps, car ma bénédiction l'accompagnera toute sa vie ».

Entre mon père et moi ,existait aussi une grande complicité. On était très proches et il me faisait beaucoup confiance. Je pense que c'est en cela que réside le privilège d'être aîné. On a la chance de partager beaucoup de choses avec ses parents .Les cadets n'ont pas souvent cette chance. Car les parents soit du fait de l'âge ou des contraintes de la vie quotidienne ne peuvent pas leur consacrer beaucoup de temps. C'est à l'aîné de remplir ce vide. Etre là pour ses frères, et se montrer patient et tolérant. Cela n'est pas facile, mais c'est là que réside son mérite L'aîné a eu la chance d'avoir été bien éduqué et doit en faire bénéficier ses cadets. C'est pourquoi il se doit d'avoir une attitude exemplaire. Sa socialisation le prépare à sa fonction. Par exemple mon père avait l'habitude de me confier des sommes importantes d'argent et aussi longtemps que ça pouvait durer je le lui rendait dès qu'il me le demandait. Cela m'a permis de d'avoir le sens de l'honnêteté, de la droiture mais aussi de la responsabilité. Et jusqu'à présent je respecte ses valeurs, ce qui fait que mes cadets me respectent et ont confiance en moi. Etre aîné c'est donc donner le bon exemple et monter la voie à suivre

GUIDE D'ENTRETIEN

➤ POUR LES PERSONNES RESSOURCES

I) ORGANISATION SOCIALE TRADITIONNELLE DU VILLAGE DE YOFF

- Structure sociale et familiale
- Structure économique
- Organisation religieuse

II) POSITION ET FONCTION ET ROLES DE L'AÎNÉ DANS CETTE ORGANISATION

- Signification accordée au statut
- Fonctions de l'aîné
- Rôles

III) RAPPORTS SOCIAUX AU SEIN DE LA STRUCTURE SOCIALE ET FAMILIALE

- Rapports aînés-cadets au niveau de la société
 - au niveau de la famille
- Degré d'autorité des aînés

Guide d'entretien

➤ POUR LA POPULATION CIBLE

I) SIGNIFICATION ACTUELLE ACCORDEE AU STATUT DE L'AINE A YOFF.

- Position
- Fonction
- Rôles

II) EVOLUTION DU STATUT

- Facteurs d'évolution
- Manifestations et impact au niveau social et familial

III) DIMENSION INDIVIDUELLE DU STATUT D'AINE

- Prise de rôles
- Conflits de rôles
 - Stratégies individuelles

Exploitation des données de l'entretien

Comme technique qualitative d'analyse des données, nous avons utilisé l'analyse de contenu. Il s'agit plus exactement d'une analyse thématique.

Codes

Age	Sexe	Situation économique	Niveau d'instruction
1 = 25 à 45 ans 2 = 45 ans et plus	1= les hommes 2= les femmes	1= a un emploi 2= sans emploi	1= bas 2= moyen ou élevé

Thèmes

Rapports aînés-cadets	Complexité des rôles	Evolution du statut	signification
Plus(+) = positifs, stables Moins(-) = négatifs et conflictuels	Plus(+) = manifestes et réels Moins(-) = non manifestes	Plus(+) = positive Moins(-) = négative	Plus(+) = positive Moins(-) = négative

Variables Thèmes	Age		Sexe		Niveau d'instruction		Situation économique		tendance
	1	2	1	2	1	2	1	2	
signification	-	+	-	+	-	+	+	+	+
Rapports sociaux	-	+	-	+	+	-	-	-	-
Evolution du statut	-	±	-	±	-	-	+	-	-
Complexité des rôles	-	+	-	+	+	-	±	-	-
Epanouissement individuel	-	+	-	+	+	-	+	-	±
Tendance	-		±		-		-		-

Calcul des coefficient de liaison entre les variables qualitative (khideux)

Khideux (X^2) désigne la force de liaison entre deux variables qualitatives. Il permet de comparer les résultats prévus et ceux obtenus et donc de tester les hypothèses. Il se calcule ainsi $X^2 = \frac{(\text{effectif observé} - \text{effectif théorique})^2}{\text{Effectif théorique}}$

Effectif théorique

Nous allons ainsi établir des corrélations entre les différentes variables .

Corrélation entre évolution du statut et la signification accordée au statut

Effectifs observés

<u>Signification</u> <u>évolution</u>	<u>Plus (+)</u>	<u>Moins (-)</u>	<u>Total</u>
<u>Plus (+)</u>	7	3	10
<u>Moins (-)</u>	2	18	20
<u>total</u>	9	21	30

Effectifs théoriques

Effectif théorique= $n_i \times j_i$

$\sum n_{ij}$

<u>Signification</u> <u>évolution</u>	<u>Plus</u> <u>(+)</u>	<u>Moins (-)</u>	<u>total</u>
<u>Plus (+)</u>	3	7	10
<u>Moins (-)</u>	6	14	20
<u>total</u>	9	21	30

$$X^2 = \frac{(\text{effectif observé} - \text{effectif théorique})^2}{\text{Effectif théorique}} = 0,07 < 1.$$

Effectif théorique

Le degré d'indépendance est faible. La corrélation entre les deux variables est confirmée par la loi du khideux

Corrélation entre le niveau d’instruction de l’aîné et ses rapports sociaux avec
ses cadets et les autres membres de la famille

Effectifs observés

Niveau d’instruction Rapports sociaux	1	2	total
+	8	3	7
-	4	15	23
total	12	18	30

$$\text{Effectif théorique} = \frac{n_i \times j_i}{\sum n_{ij}}$$

Effectifs théoriques

Niveau d’instruction Rapports sociaux	1	2	total
+	5,2	7,8	13
-	6,8	10,2	17
total	12	18	30

$$X^2 = \frac{(8 - 5,2)^2}{5,2} = 0,15$$

Le degré d’indépendance est faible le lien se vérifie. Le niveau d’instruction influe sur les rapports sociaux entre aînés et cadets .

Corrélation Rapports sociaux (aînés-cadets) / Situation économique (de l'aîné)

Effectifs observés

Situation économique Rapports sociaux	1	2	total
+	12	2	14
-	7	9	16
total	21	11	30

Effectifs théoriques

Situation économique Rapports sociaux	1	2	total
+	9,8	4,2	14
-	11,2	4,8	16
total	21	9	30

$$X^2 = \frac{(12 - 9,8)^2}{9,8} = 0,21$$

$$X^2 = 0,21$$

Le degré d'indépendance est faible ; la corrélation entre ces variables est confirmée par la loi du chi-deux. Ainsi la situation économique de l'aîné influe sur ces rapports avec ses cadets et les autres membres de la famille.

Corrélation Rapports sociaux/complexité des rôles et conflits de rôles

Effectifs observés

Rapports sociaux Complexité rôles	+	-	total
+	2	14	16
-	11	3	14
total	13	17	30

Effectifs théoriques

Rapports sociaux Complexité rôles	+	-	total
+	6,9	9,1	16
-	6,1	7,9	14
total	13	17	30

$$X^2 = \frac{(2 - 6,9)^2}{6,9} = 0,91$$

Corrélation entre évolution du statut/ épanouissement individuel (de l'aîné)

Evolution statut Epanouissement individuel	+	-	total
+	6	9	12
-	3	12	18
total	9	21	30

Effectifs théoriques

Evolution statut Epanouissement individuel	+	-	total
+	3,6	8,4	12
-	5,4	12,6	18
total	9	21	30

$$K_{\text{hideux}} = \frac{(6 - 3,6)^2}{3,6} = 0,39$$

La corrélation entre les deux variables est confirmée.

L'évolution du statut en entraînant une complexité des rôles associés au statut d'aîné génère des conflits de rôles et affecte les rapports sociaux. Au niveau individuel, la possession du statut revêt une signification contraignante et ambiguë.

NB : l'exploitation des données de l'entretien par l'analyse de contenu et le calcul des degré de liaison entre les thèmes et variables qualitatives a permis de confirmer les liens entre les variables. Mais il faut tenir compte de certains faits :

- Nous n'avons pas pu tester toutes les corrélations possibles .
- L' effectif réduit (30) influe sur les valeurs des coefficient de liaison (khideux) entre les variables.

Résumé

Cette présente étude porte sur le statut de l'aîné dans la famille et la société lébou de Yoff. Il s'agit de répondre à la question suivante : comment se présente actuellement le statut de l'aîné après avoir évolué ?

A Yoff, Le statut de l'aîné s'intégrait dans le mécanisme de différenciation des individus .Cette différenciation de par les rôles et positions sociales obéit à un principe fonctionnel : celle d'assurer l'intégration sociale des membres en fixant à chacun une position et des rôles déterminés.

Mais la société traditionnelle, comme toute structure, est une entité dynamique et est confrontée de l'intérieur à des forces interagissantes. Elle est donc en train d'évoluer. Le principe de primogéniture qui était la base du système de différenciation et d'intégration sociale est de plus en plus remis en cause.

Cette évolution a affecté le système de différenciation sociale, les positions et statuts sociaux. Mais on a pu voir que le statut d'aîné revêt toujours une importance particulière. L'évolution du statut ne s'est pas accomplie dans le sens d'une négation du droit d'aînesse. Elle a consisté en une complexification des rôles de l'aîné et d'un accroissement de ses charges et obligations sociales .

L'aîné dans la société actuelle se trouve dans une position très ambiguë. La société lébou est en train d'évoluer à travers sa structure économique et celle sociale et malgré tout on continue à attendre de lui qu'il soit une référence. Le principe de primogéniture est devenu un principe actif. Etre l'aîné ne signifie pas seulement faire valoir le droit d'aînesse, il faut justifier sa présence dans ce statut. C'est le principe d'efficacité qui entre en jeu.

Les facteurs explicatifs du changement social intervenus à Yoff (pénétration coloniale, urbanisation, scolarisation, changement du mode de production) sont aussi ceux qui expliquent l'évolution du statut d'aîné.

L'urbanisation a modifié le cadre de vie traditionnel ; la scolarisation a consacré l'émergence d'un mode de pensée d'action et une idéologie nouvelle ; et enfin l'introduction d'une économie monétaire a entraîné le recul des activités de production traditionnelles. Mais plus, l'évolution de la forme de division du travail a entraîné une modification des rapports sociaux de production et des rapports sociaux tout court.

Dans la société lébou actuelle de Yoff, le statut de l'aîné revêt plus une connotation économique. La fonction économique est prééminente. Cela au détriment de la fonction sociale, celle qui faisait la particularité et toute la valeur du statut dans la société traditionnelle.

Le statut de l'aîné revêt aussi une dimension individuelle. Avec l'évolution du statut et l'absence de cadres de références définis : il s'agit d'un état d'anomie sociale. L'aîné est membre d'un groupe social qui lui assigne une fonction mais aussi individualité et singularité. Il se trouve dans une impasse (entre les obligations sociales qui pèsent lourdement sur lui et ses aspirations individuelles). Les conflits de rôles sont ainsi récurrents. Etre aîné signifie dans ce contexte savoir adopter un comportement, des stratégies qui intègrent la dimension sociale du statut et celle individuelle. De cette souplesse adaptative dépendra son autorité et l'efficacité de son statut mais aussi son équilibre psychologique.

Cette étude sur le statut de l'aîné nous a permis d'analyser l'évolution de la société traditionnelle lébou selon une double perspective : la dimension macro sociologique, celle de la société globale, mais aussi selon une perspective microsociologique. On a pu ainsi mettre en parallèle l'évolution de la structure globale et l'évolution des rapports sociaux qui constituent la structure.

L'évolution du statut de l'aîné n'est donc pas un phénomène isolé. Elle s'inscrit dans le processus global de changement social en cours dans la société lébou de Yoff.

Donc ce n'est pas tant les aînés qui ont failli à leur tâche que le changement social qui les a soumis à sa loi.